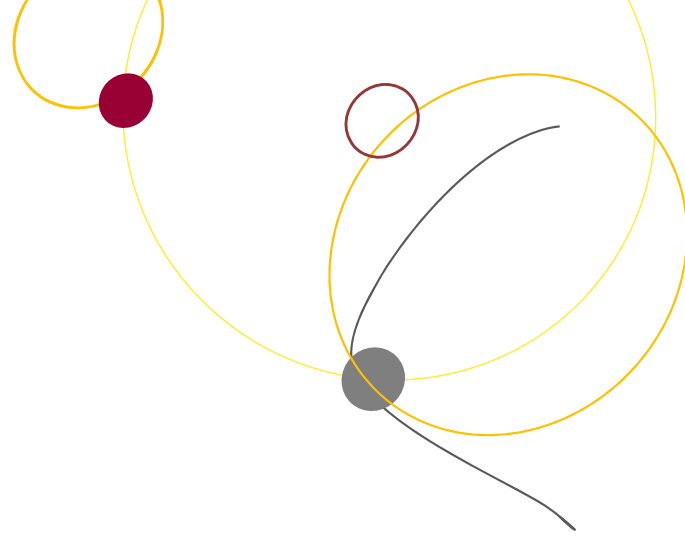




Des instruments pour piloter le développement des territoires ruraux et périurbains

Cahier technique sur
le partenariat acteurs-chercheurs

Journée sur le partenariat acteurs-chercheurs
22 juin 2012 - Clermont Ferrand





Sommaire

Abréviations	4
Programme de la journée	5
Quelles pratiques et perspectives pour le partenariat Acteurs-Chercheurs ?	6
Les intervenants	7
Le regard du Réseau Rural National	8
Le mot de la Direction Nationale PSDR	9
Le mot de l'INRA	10
Le mot d'Irstea	11
Les fiches synthétiques :	12
❑ Guide pratique « Réussir un projet de méthanisation territoriale multipartenariale » BIODECOL2	13
❑ Modèle d'évaluation multicritère CITODAB	15
❑ Rami fourrager CLIMFOUREL	17
❑ Méthode de prospective préventive DYTEFORT	19
❑ Méthode d'accompagnement de la mise en place d'une MAET eau EAUSAGE	21
❑ Guide pour la mise en œuvre de la gouvernance territoriale GOUVINNOV	23
❑ Carnet pro n°2 : la proximité perçue par les consommateurs dans les points de vente collectifs LIPROCO	25
❑ Classification des profils de partenariat PARME	27
❑ Plate-forme C@RTER	29
❑ Mission de Valorisation des travaux de recherche Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes	31
❑ Grille d'évaluation de la valeur ajoutée territoriale des politiques publiques REGIAB	33
❑ Processus de détection des ressources territoriales RESSTERR	35
Remerciements	37

Abréviations

- AB : Agriculture Biologique
- AILE : Association d'Initiative Locale pour l'Energie
- AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- ANR : Agence Nationale de la Recherche
- AOP : Appellation d'Origine Protégée
- ASP : Agence de Services et de Paiement
- AVEC® : Accompagner la Vision des Entreprises et des Collectivités
- BTS : Brevet de Technicien Supérieur
- CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
- CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
- DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
- ENFA : Ecole Nationale de Formation Agronomique
- ENSAT : Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse
- EPST : Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique
- FRCIVAM : Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
- GAEC : Groupement d'Exploitation Agricole En Commun
- GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique
- GTUA : Groupe de Travail Urbanisme et Agriculture de l'Hérault
- IAA : Industries Agro-Alimentaires
- Leader : Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale
- MAET : Mesures Agro-Environnementales Territorialisées
- MASC-AB : Multi-attributes Assesment of the Sustainability of Cropping systems - Agriculture Biologique
- PNR : Parc Naturel Régional
- PVC : Points de Vente Collectifs
- Safer : Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
- Scot : schéma de cohérence territoriale

Programme de la journée du 22 juin 2012

Quelles pratiques et perspectives pour le partenariat Acteurs-Chercheurs ?

9h15 - Accueil des participants

9h45 - Ouverture

Francis LAMY - Préfet de la région Auvergne

Jean-Michel GUERRE - Président de l'Agence Régionale du Développement des Territoires d'Auvergne,
Vice-Président du Conseil régional d'Auvergne

10h00 - Le partenariat acteurs chercheurs en question

Nathalie PROUHEZE - Chargée de mission politiques rurales européennes à la DATAR - Réseau Rural National : contexte de la journée

André TORRE - Directeur national du programme PSDR - INRA : place du partenariat dans les programmes de recherche

10h30 - Des outils issus des collaborations acteurs-chercheurs : quels effets ?

Atelier 1 - Agriculture : anticiper l'impact des pratiques agricoles

L'évolution des usages du foncier - outil : méthode de médiation entre acteurs.

Viabilité des exploitations bio - outil : grille d'évaluation de la durabilité des systèmes de grandes cultures bio.

Pluriactivité et stabilité de l'emploi rural - outil : projet collectif d'installation agricole.

Liens producteurs - consommateurs - outils : diagnostic de la demande en circuit de proximité.

Atelier 2 - Développement territorial : valoriser les outils performants

La gouvernance comme outil pour favoriser l'installation - outil : guide de mise en œuvre de la gouvernance.

Des ressources territoriales au développement rural - outil : diagnostic de territoire et de conduite de projet.

Comment apprécier la "valeur ajoutée" d'une politique territoriale ? - outil : grille d'évaluation de l'intérêt d'une politique territoriale.

12h15 - Buffet offert

13h45 - Un travail main dans la main pour des bénéfices réciproques

Atelier 3 - Prévenir et s'adapter aux changements climatiques et environnementaux

Actions collectives pour adapter la gestion fourragère - outil de construction d'action collective : rami fourrager.

Conservation de la qualité et de la quantité d'eau - outil : accompagnement de la mise en place d'une Mesure Agro-Environnementale sur l'eau.

La méthanisation : impacts d'un projet collectif - outil : évaluation des impacts d'une unité de méthanisation.

Atelier 4 - Acteurs-chercheurs : les clés d'un partenariat réussi

Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes, Groupe PARME, DRAAF Midi-Pyrénées (projet C@RTER) - Ce temps permettra de présenter des projets et actions de valorisation innovantes et de mener un travail de propositions concrètes pour réussir un partenariat.

15h30 - Perspectives pour innover ensemble

Une table ronde pour aller plus loin dans le partenariat acteurs chercheurs

Benoît ESMANNE, Gestionnaire de programmes, DG Agriculture et Développement rural - Commission Européenne

Francis MORIN, Chargé de mission au Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire - Réseau Rural National

Nathalie PROUHEZE, Chargée de mission politiques rurales européennes à la DATAR - Réseau Rural National

Franck ALCARAZ, Directeur adjoint de la DGA Développement Économique et Attractivité de l'Auvergne

Benoît JACQUEMIN, Directeur régional adjoint de la DRAAF Auvergne

Rapporteurs des sessions sur les enseignements et les perspectives du partenariat

16h15 - Clôture

Francis MORIN, Chargé de mission au Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire - Réseau Rural National

La journée a été animée par Claire ANDRIEUX de Brain

« Quelles pratiques et perspectives pour le partenariat Acteurs-Chercheurs ? »

22 Juin 2012, Pôle tertiaire universitaire de Clermont-Ferrand

Comment renforcer les liens entre territoire et recherche ?
Comment la recherche peut-elle répondre aux besoins des acteurs ?
Sous quelles conditions et avec quels outils ?

Le Réseau Rural a organisé une journée sur les pratiques et les perspectives du partenariat acteurs-chercheurs. Cette journée était destinée aux acteurs du développement des territoires.

Le 22 juin, des acteurs ont présenté les expériences conduites et les résultats obtenus dans le cadre du programme Pour et Sur le Développement Régional (36 projets de recherche appliquée co-construits entre chercheurs et acteurs des territoires). Cet évènement a apporté des réponses et des outils méthodologiques afin de montrer la plus-value de la recherche pour le développement rural et stimuler les liens entre développement territorial et recherche.

Cette journée a donné l'opportunité au Réseau Rural de favoriser les échanges sur des enjeux communs. Les acteurs des territoires ruraux ont profité de ces rencontres pour faire remonter leurs questionnements, leurs souhaits vis-à-vis de futur programme de recherche et initier des partenariats innovants avec la recherche.

Après une introduction sur les ambitions de cette journée et la place du partenariat acteurs-chercheurs dans les programmes de recherche, des sessions thématiques ont permis de présenter des outils issus de travaux de recherche, d'échanger sur les questions abordées et d'approfondir les conditions de réussite d'un partenariat acteurs-chercheurs. Une table ronde finale a abordé des perspectives d'actions communes acteurs-chercheurs au service du développement des territoires ruraux.

Les intervenants

Atelier 1

Pascal DAGRON, Chargé de mission à l'Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique.

*Outil : méthode de médiation entre acteurs, la prospective préventive® (projet **DYTEFORT**)*

Anne GLANDIERES, Chargée de mission agriculture biologique à la Chambre Régionale d'agriculture de Midi-Pyrénées.

*Outil : grille d'évaluation technique des grandes cultures en agriculture biologique (projet **CITODAB**)*

Laurent REMILLIEUX, Responsable du service diversification de la Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes.

*Outil de diagnostic de la demande en circuit de proximité (projet **LIPROCO**)*

Atelier 2

Mathilde PINTO, Chargée de mission des Politiques Territoriales au Conseil Régional du Languedoc-Roussillon.

Christophe SOULARD, Ingénieur de recherche INRA de Montpellier.

*Outil : guide de mise en œuvre de la gouvernance (projet **GOUVINNOV**)*

Claude JANIN, Professeur associé à l'Université Joseph Fourier, Grenoble, UMR PACTE/ IGA.

*Outil pour diagnostiquer la spécificité d'une ressource territoriale et organiser sa mobilisation par les acteurs (projet **RESSTERR**)*

Anne-Sophie BARBAROT, Chef du service agriculture et développement rural de l'ASP Auvergne.

Denis LEPICIER, Ingénieur d'étude à AgroSup Dijon, UMR CESAER.

*Outil : grille d'évaluation de l'intérêt d'une politique territoriale (projet **RégiAB**)*

Atelier 3

Régis PERIER, Responsable du département Valorisation des Espaces - Chambre d'Agriculture de l'Ardèche.

Michel DURU, Directeur de recherches à l'INRA de Toulouse, UMR AGIR.

*Outil de construction d'action collective, le rami fourrager (projet **CLIMFOUREL**)*

Cédric DUFFOURG, Responsable grandes cultures à la coopérative Qualisol.

Jean-Pierre DEL CORSO, Maître de conférences en sciences économique à l'ENFA de Toulouse.

*Outil pour accompagner la mise en place d'une Mesure Agro-Environnementale sur l'eau (projet **EAUSAGE**)*

Fabrice BELINE, Chercheur à l'Irstea de Rennes.

*Outil : grille d'évaluation des impacts d'une unité de méthanisation (projet **BIODECOL 2**)*

Atelier 4

Véronique QUIBLIER, Chargée de la valorisation des résultats de la recherche au sein de la **Plate-Forme régionale de développement rural Rhône-Alpes**.

Frédéric GERMAIN, DRAAF Midi-Pyrénées (Projet **C@RTER**)

Christophe SOULARD, animateur du groupe **PARME**.

Le regard du Réseau Rural National

L'innovation territoriale, pensée au sens large c'est-à-dire incluant non seulement la technologie mais aussi l'économie, le champ social, environnemental et financier, ne peut se développer sans la coopération entre différentes catégories d'acteurs, sans le réinvestissement des résultats de la recherche dans l'action, sans un minimum d'insertion de la recherche dans son territoire environnant.

Encore faut-il que les différentes sphères concernées dialoguent, travaillent ensemble, comprennent leurs logiques réciproques.

Rien ne va de soi, ni spontanément. Le temps des chercheurs et le temps de l'action territoriale ne coïncident pas. La recherche a besoin de fonctionner dans un temps long, l'action territoriale est soumise au temps de la décision publique, plutôt inscrite dans le court terme. Les acteurs économiques ont l'œil sur les marchés, la demande.

La recherche / développement, le développement de la qualité et de la performance sont souvent sacrifiés dans les activités.

Les programmes tels que le PSDR ont l'immense mérite de proposer une réelle articulation entre le territoire et le monde de la recherche. Il est donc tout à fait naturel que le réseau rural français ait jugé utile d'ouvrir, sur proposition des animateurs du PSDR, une quatrième journée de rencontre entre acteurs et chercheurs.

L'enjeu est primordial. Les clefs de lecture et les modèles construits par les laboratoires de recherche ont besoin de se confronter aux nécessités opérationnelles du quotidien qui elles-mêmes ont besoin de se distancier et de se ressourcer.



Le mot de la Direction Nationale PSDR

Les programmes Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) s'inscrivent au cœur des problématiques des territoires. Leur originalité est d'être conçus et construits au sein même des Régions, en lien direct avec les préoccupations des acteurs et avec un cofinancement égal entre les régions et les organismes de recherche. Lancés pour la première fois en 1995, dans trois régions, ils se déploient aujourd'hui dans le cadre d'un partenariat associant dix Conseils Régionaux.

Conçus comme des démarches de production de connaissances scientifiques, ces programmes entendent décrire, analyser et comprendre les processus de développement régional et territorial dans les espaces ruraux ou périurbains (en lien direct ou indirect avec les activités agricoles ou agroalimentaires). Ambitionnant de contribuer effectivement au développement régional et territorial, ils visent à fournir aux acteurs du développement des informations, méthodes et outils pour la décision et l'action, en particulier dans le cadre des politiques régionales.

Les programmes PSDR sont d'abord un dispositif de recherche partenarial et pluridisciplinaire. Plus de 135 équipes de recherches, issues de 105 établissements (EPST (Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique), universités, centres de recherche) ont travaillé pour les 36 projets de PSDR 3, combinant les disciplines des sciences sociales et des sciences biotechniques dans une logique pluridisciplinaire. Environ 400 partenaires socioprofessionnels se sont investis dans les projets de recherche : acteurs du monde agricole, collectivités locales et territoriales, services déconcentrés de l'Etat, entreprises, acteurs associatifs et coopératives œuvrant dans des thématiques variées : agriculture, environnement, pêche, forêt, aménagement et urbanisme, tourisme, etc.

Le programme PSDR 3 a combiné des exigences scientifiques fortes et une attention particulière à la valorisation de la recherche auprès des acteurs des territoires. Comme le résume la combinaison du « Pour » et du « Sur », un des objectifs centraux est la diffusion et la valorisation des résultats obtenus pour déboucher sur des propositions opérationnelles et la production d'outils d'aide à la décision des acteurs locaux et des collectivités territoriales.

Une attention particulière a été accordée par les chercheurs et partenaires des projets, ainsi que par les équipes d'animation nationale et régionales, à la diffusion des résultats issus des projets. Parallèlement à la valorisation scientifique, la valorisation partenariale s'est traduite par une grande variété formelle, combinant séminaires de restitution, dispositifs d'accompagnement des acteurs, production de guides et de cahiers techniques, mise en place et redéfinition de formations, création de supports audiovisuels et pédagogiques, etc. En témoignent aussi les outils de diffusion communs à l'ensemble des projets de recherche, que sont les collections « 4 pages PSDR », « Posters PSDR » et « Focus PSDR ». Les programmes de valorisation engagés dans différentes régions à partir de 2012 sur la base des résultats de recherche, devraient encore donner de l'ampleur à ce mouvement.

Le Symposium final de PSDR 3, « *Les chemins du développement territorial* », organisé à Clermont-Ferrand du 19 au 22 juin 2012, a constitué le point d'orgue des animations et permis de faire le bilan de la contribution scientifique des 36 projets à la compréhension des mutations et à l'amélioration des dispositifs d'intervention en faveur des dynamiques territoriales.

La dernière journée, consacrée aux pratiques de partenariat entre acteurs et chercheurs, organisée avec le Réseau Rural, témoigne de l'engagement de PSDR auprès des acteurs et des territoires pour la production de connaissance et d'outils opérationnels destinés à favoriser la décision, l'action et les coordinations aux niveaux local et régional.

Le présent cahier technique, qui en est issu, doit beaucoup à l'équipe auvergnate d'organisation du Symposium. Il met l'accent sur la présentation d'outils pratiques co-construits entre acteurs et chercheurs. En ce sens, il illustre parfaitement la contribution de la recherche à l'avenir des territoires ruraux et les perspectives de collaborations pouvant s'envisager dans le cadre du futur PSDR 4, au niveau des acteurs locaux comme des collectivités locales et territoriales.

André Torre,
Directeur national des programmes PSDR

Frédéric Wallet,
Animateur national des programmes PSDR

Le mot de l'INRA

Depuis les premières lois de décentralisation, les régions n'ont cessé de prendre de l'importance, comme entités administratives décisionnelles situées entre les échelons local et national, mais aussi en tant que sources de renouvellement de recherches théoriques et appliquées. Elles sont à ce titre devenues un cadre d'analyse et d'action publique pertinent, tant pour les politiques européennes et nationales que comme niveau de cohésion et d'articulation des dynamiques infrarégionales. Aujourd'hui, la multiplication des enjeux, des champs de recherche et des domaines d'application du développement régional implique de traiter ce dernier à partir de nombreux objets émergents et à différentes échelles spatiales, qui impliquent également de plonger au niveau des territoires.

A l'initiative de Michel Sébillotte, l'INRA a accompagné cette évolution par le biais de trois programmes nationaux Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) successifs, réalisés entre 1995 et 2011. L'originalité des programmes PSDR est qu'ils sont conçus, construits et mis en œuvre au cœur même des régions, en lien étroit avec les préoccupations des acteurs locaux et sur la base d'un cofinancement égal entre les régions et les organismes de recherche. Ces programmes sont l'expression de l'engagement pérenne de l'INRA auprès des acteurs du monde agricole, des territoires ruraux et périurbains et des collectivités territoriales, dans le cadre de partenariats de recherche structurés et qui s'inscrivent explicitement dans la durée. Au-delà des engagements humains et financiers, ils font de l'institut un témoin privilégié des mutations fort nombreuses et particulièrement rapides du monde rural, qu'ils contribuent ainsi à mieux décrire, comprendre et possiblement influencer.

La troisième génération des programmes PSDR a été l'occasion pour l'INRA de renforcer son engagement sur la thématique du développement régional et rural, dans la double acception de « recherches pour » et de « recherches sur » le développement. Le programme PSDR 3 a en effet également mis l'accent sur des thématiques de recherche transversales aux régions, et renforcé l'originalité des programmes PSDR, conçus, construits et mis en œuvre au cœur même des régions, en lien étroit avec les préoccupations des acteurs locaux et sur la base d'un cofinancement égal entre les régions et les organismes de recherche.

Dans cette perspective, un objectif prioritaire du programme PSDR 3 était d'accroître la valorisation scientifique des recherches, mais aussi d'en assurer le transfert auprès des acteurs locaux et la transformation en guides et conseils pour l'action, objectifs qui ne peuvent être atteints que si les initiatives développées à cette fin sont élaborées en commun. Cette évolution, encouragée à la fois par les organismes de recherche et les régions, répond à un enjeu de connaissances génériques sur le développement régional, incluant la production de cadres théoriques d'analyse, de méthodes et d'outils d'aide au développement, à destination aussi bien des acteurs locaux que de l'élaboration des politiques publiques de développement.

Les activités traditionnellement liées à l'agriculture ont trouvé une place de choix dans les différents projets, à travers des questionnements originaux liés à des problématiques émergentes : impact du changement climatique sur les prairies, les élevages et les productions végétales ; développement des circuits courts ; gestion de la santé animale ; gestion des ressources génétiques ; mais les projets ont également porté sur les nouvelles formes d'activité et d'emploi dans les territoires ruraux ; l'organisation des filières et les stratégies d'innovation des firmes ; la gestion et la valorisation des ressources naturelles et environnementales ; la valorisation énergétique de la biomasse ; ou encore l'analyse des dynamiques foncières et des processus de gouvernance des territoires.

L'organisation d'une journée dédiée à la diffusion des résultats de recherche à destination des acteurs s'inscrit dans les missions de partenariat de l'INRA avec le monde agricole, les instances ministérielles et les collectivités locales. Elle témoigne de la convergence de démarche entre notre institut et le Réseau Rural pour œuvrer ensemble à l'avenir des territoires ruraux. Le cahier technique qui en est issu, par la qualité et le caractère opératoire des fiches qui le composent, est l'occasion pour l'INRA de réaffirmer que son engagement en faveur du développement régional et rural se situe au cœur de ses missions.

La quatrième vague du programme, PSDR 4, donnera maintenant l'opportunité de poursuivre et de développer cette voie d'une recherche en partenariat.

Hervé Guyomard,
Directeur scientifique Agriculture

Le mot d'Irstea

Depuis de nombreuses décennies, le développement territorial constitue un objet de recherche interdisciplinaire dont l'exploration se prête particulièrement bien à la coopération au sein des sciences humaines (économie, sciences politiques, sciences de gestion, sociologie) et entre celles-ci et les sciences biophysiques (agronomie, écologie terrestre et aquatique, bioprocédés, notamment). Cependant dans ce domaine d'application particulier que constitue le développement territorial, les progrès de la connaissance ne constituent pas une fin en soi. Ils seraient vains s'ils n'étaient fortement articulés avec les préoccupations des acteurs des territoires, notamment ceux de la décision publique et collective.

Le programme PSDR a ainsi été conçu et créé par l'Inra voici plus de 17 ans pour favoriser les interactions entre d'une part besoins et expertises des acteurs et d'autre part, production de connaissances finalisées. Depuis 2006, Irstea est devenu un partenaire institutionnel du programme. Ses chercheurs participent à 12 projets sur les 36 que totalise le programme. Les 8 projets que coordonnent ses chercheurs, reflètent bien les orientations générales d'Irstea sur le développement des territoires ruraux et périurbains insistant sur 4 aspects :

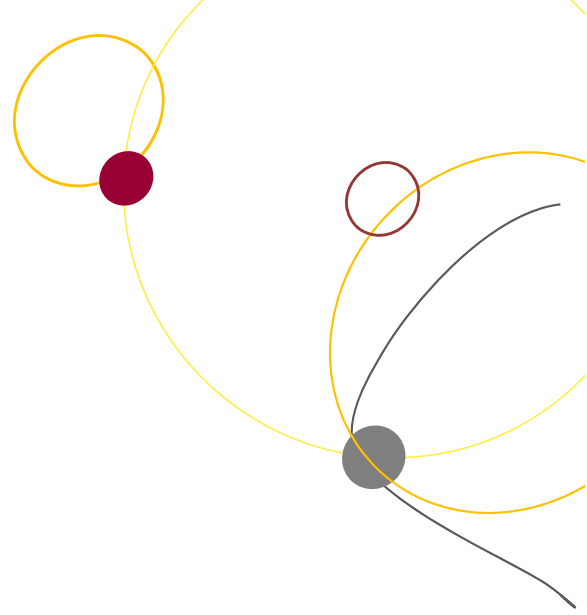
- la valorisation énergétique de la biomasse (forêt et déchets agricoles et ménagers) dans ses rapports avec le territoire,
- le foncier en lien avec la transformation accélérée des espaces ruraux et périurbains,
- le tourisme comme forme de valorisation des aménités,
- la thématique transversale des politiques publiques de développement étudiées comme une problématique spécifique et en regard des leviers de développement des espaces ruraux.

Ces thématiques recoupent d'ailleurs les préoccupations de plusieurs groupes de travail du réseau rural.

La troisième génération de PSDR 3 dans laquelle s'est impliquée Irstea a été attentive à poursuivre l'amélioration de la qualité scientifique de ses travaux. Simultanément, elle a été particulièrement attentive à développer des moments d'échange et des livrables permettant d'exprimer les analyses des acteurs de terrains en interaction avec les thématiques traitées par le programme.

L'organisation de la quatrième journée du colloque PSDR et les fiches ici présentées expriment cette volonté d'ouverture opérationnelle du programme à laquelle Irstea est particulièrement attachée. La qualité des fiches présentées illustre parfaitement l'intérêt de la démarche. La future génération de PSDR devra poursuivre ses efforts.

Marc Guérin,
Directeur du département Territoires



Les fiches synthétiques

« Réussir un projet de méthanisation territoriale multipartenaire »



Biogaz
Environnement
Energie
Territoire
Effluents d'élevages

Différents référentiels produits dans le cadre du projet BIODÉCOL2 ont été réinvestis dans un guide pratique intitulé « Réussir un projet de méthanisation territoriale multipartenaire ». Fruit d'un partenariat solide et durable, ces éléments de valorisation permettent de favoriser l'émergence de projets de méthanisation sur le territoire. Ainsi, le projet Biodécol2 concourt à faire de la valorisation des déchets organiques une source de développement et de dynamisme économique pour les territoires ruraux.

Contenu, Public cible et Utilisation

Présentation des outils

Les outils produits par ce projet et réutilisés dans le guide pratique sont de différentes natures, avec des référentiels et des méthodologies. Ils forment un ensemble complémentaire :

- Un référentiel sur les déchets et résidus organiques ;
- Un référentiel des impacts environnementaux de la méthanisation territoriale ;
- Une méthodologie de cartographie des potentiels énergétiques des déchets et résidus organiques à l'échelle des territoires ;
- Une méthodologie de définition des zones optimales d'implantation de projet de méthanisation.

A quoi servent ces outils ?

Ces outils donnent les moyens de construire et mettre en place un projet de méthanisation avec de multiples partenaires.

Chaque référentiel accompagné des méthodologies adaptées peut être utilisé pour des phases et opérations différentes, de l'identification de lieux optimum pour l'implantation d'un projet de méthanisation au calcul des impacts environnementaux du projet.

Comment les utiliser ?

Regroupés, comme dans le guide, ils s'utilisent comme un manuel pratique de mise en œuvre de projet.

Qui peut les utiliser et dans quelles situations ?

Ces référentiels et le guide dans lequel ils sont consignés sont à destination de tous types d'acteurs locaux qui pourraient être impliqués dans un projet de méthanisation territoriale multipartenaire.

Agriculteurs, élus, techniciens de collectivités, bureaux d'études, associations, coopératives et Cuma en sont les principaux représentants.

Ces éléments de valorisation peuvent être utilisés tout au long du cycle de projet de méthanisation, de la recherche initiale de partenaires et de l'emplacement idéal pour l'implantation jusqu'au suivi de l'exploitation et de l'utilisation des digestats.



Exemple d'utilisation

Différents exemples issus des territoires d'application sont présents dans un chapitre de *Cas types*.

Les projets pris en exemple sont portés par des Communautés de communes, des GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) et des entreprises privées.

Ils présentent une grande diversité de contextes géographiques en France et de montages financiers et partenariaux.

Cette diversité permet de se faire une première idée du type de structure adaptée à chaque contexte. Les chiffres clés, le procédé d'utilisation de la matière organique et les bilans sont notamment des éléments déterminants pour se projeter dans ce type de projet.

Exemple

Géotexia, Saint-Gilles du Mené (22). Construite en 2010-2011, cette unité de méthanisation a été mise en service en mai 2011. Porté initialement par un groupe d'agriculteurs, ce projet s'inscrit dans le schéma énergétique du territoire et la problématique environnementale rejoint la question énergétique. Environ 75000 tonnes de déchets organiques (lisiers de porcs et déchets d'IAA (Industries Agro Alimentaires)) sont méthanisées annuellement et permettent de produire 13500 MWh/an d'électricité et 14400 MWh/an de chaleur. Cette chaleur est principalement utilisée pour traiter le digestat (séparation par membrane pour la fraction liquide et séchage pour la fraction solide).

Comment le partenariat s'est-il construit ?

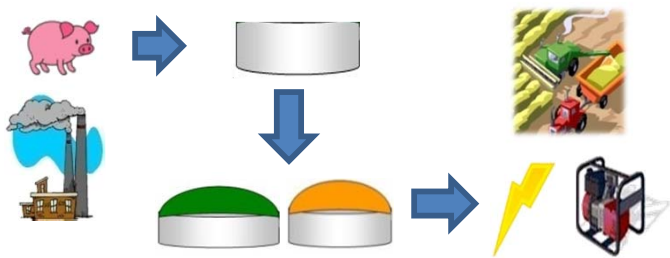
L'objectif du projet est de développer des connaissances, des références et des outils pour la définition et l'évaluation des modèles de développement de la méthanisation adaptés aux territoires. Dans ce but, un partenariat s'est développé autour d'un noyau dur de chercheurs qui se connaissaient déjà, regroupant des chercheurs d'organismes et de disciplines différentes (Procédé, énergétique, agronomie, etc.), des acteurs socio-économiques (Chambres Régionales d'Agriculture, Institut du porc, FRCUMA et l'AILE chargée de la mise en place du plan bio gaz) et cinq territoires d'application (Pays et des Communautés de communes).

Un outil, fruit d'une collaboration en plusieurs étapes

Lors de la construction du partenariat l'Association d'Initiative Locale pour l'Energie (AILE) a été l'acteur principal et déterminant par son rôle d'animateur. Le travail collectif des chercheurs, des acteurs socio-économiques et des territoires d'application a permis de produire données, référentiels et méthodologies pouvant être utilisées, indépendamment ou ensemble, pour la mise en œuvre de projet de méthanisation territoriale. L'AILE a également construit un partenariat avec Coop de France, la FNCUMA et des organismes techniques pour réaliser le guide pratique, élément de valorisation phare bien que connexe au projet Biodécol2.

Points de vigilance

- La différence de temporalité entre recherche et action pour les attendus et les réalisations est difficile à gérer, notamment dans le travail avec des élus dont les préoccupations politiques priment ;
- Le partenariat est souvent fragile sur le long terme puisque généralement basé sur des relations entre personnes et non entre institutions ;
- Il faut rapidement trouver un équilibre gagnant-gagnant entre publication et valorisation ;
- Ces partenariats impliquant différentes disciplines et différents types d'acteurs sont chronophages, lourds administrativement et financièrement. Donc malgré la richesse qu'ils représentent, il faut faire attention à ne pas toujours mobiliser les mêmes personnes.



Conditions favorables pour construire ensemble

- Existence préalable d'un réseau d'acteurs et de chercheurs qui travaillaient ensemble ;
- Problématique et objectif communs et partagés, « être d'accord sur le pourquoi améliorer les choses aide à réussir son partenariat » ;
- Le travail collectif sur les territoires d'études a permis de créer du lien au sein de l'équipe après des phases de travail isolées dans les laboratoires ;
- L'acteur référent (AILE) a mené une animation dynamique la première année, créant une forte cohésion dans le partenariat.

Avantages d'un travail collectif

- Cela permet une meilleure adéquation de la problématique et des questions de recherche avec les besoins réels ;
- Le partenariat fait évoluer la réflexion collective et à plus long terme, les activités elles-mêmes ;
- Le transfert direct des résultats de recherche est très important et intéressant pour les chercheurs.

Perspectives

- Un numéro spécial de la revue *Science et territoire* est en cours d'édition et doit sortir en fin d'année 2012 sur les résultats du projet.
- Le guide a vocation à être utilisé dans toute la France. Sa diffusion ne fait que commencer.

Où trouver le guide pratique ?

<http://www.psdrgo.org/Les-projets/BIODECOL2/Guide-Reussir-un-projet-de-methanisation-territoriale-multipartenariale>

Pour citer ce document

Béline F, Kirchner J, 2012. Guide pratique « Réussir un projet de méthanisation territoriale multipartenaire », Les fiches synthétiques Réseau Rural- PS DR3

Plus d'informations sur le projet Biodécol 2

<http://www1.montpellier.inra.fr/PSDR/?page=gouvinnov&rub=realisation>
Personne ressource acteur : Armelle Damiano - armelle.damiano@aile.asso.fr
Personne ressource chercheur : Fabrice Béline - fabrice.beline@irstea.fr

Modèle d'évaluation multicritère qualitative de la durabilité de systèmes de grandes cultures biologiques



Durabilité
Agriculture biologique
Grandes cultures
Ecologisation
Evaluation multicritère

Un modèle d'évaluation de systèmes de cultures en agriculture biologique a été créé avec et pour les conseillers agricoles. Acteurs et chercheurs ont œuvré à l'adaptation d'un modèle préexistant (Colomb et al., 2012), mis au point par des agronomes de l'INRA, permettant d'évaluer la durabilité des systèmes de cultures à l'échelle des rotations (Sadok et al., 2009). En Midi-Pyrénées, il a été mis en œuvre sur des systèmes réels en Agriculture Biologique choisis par des conseillers des Chambres d'agriculture (Colomb et al., 2012).



Contenu, Public cible et Utilisation

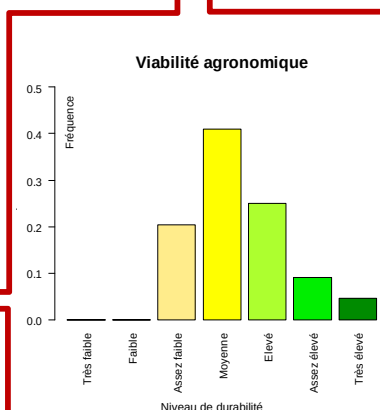
Qu'est-ce que le modèle d'évaluation de la durabilité ?

Le modèle MASC-AB obtenu se présente sous forme d'une arborescence d'indicateurs qui permet d'évaluer la durabilité de systèmes en grande culture biologique, en tenant compte de leur spécificité, notamment agronomique. Cet arbre comprend 49 critères regroupés en différents domaines ou sous-domaines de durabilité qui sont :

- la durabilité économique (ex : marge semi-nette),
- l'acceptabilité par la société (ex : niveau de productivité),
- l'acceptabilité par l'agriculteur (ex : risques pour la santé),
- la viabilité agronomique (ex : maintien de la fertilité du sol),
- la préservation environnementale (ex : utilisation des ressources en eau ou énergie).

A quoi sert-il ?

Ce modèle permet aux agriculteurs de considérer l'ensemble des composantes de la durabilité et de la viabilité de leur système. C'est un atout pour mieux préparer l'avenir de leur exploitation sur la base d'un diagnostic intégré des performances. La focalisation sur les performances économiques masque souvent l'importance des aspects agronomiques, fondamentaux en agriculture biologique. Pour des agriculteurs conventionnels, l'outil met l'accent sur les indicateurs agronomiques et environnementaux, qui prédominent en situation de réduction de produits phytosanitaires. Ainsi les conseillers agricoles peuvent dresser un portrait des forces et faiblesses des types de systèmes de cultures qu'ils rencontrent. Cette connaissance peut s'avérer utile pour lever les freins au développement de systèmes de culture plus respectueux de l'environnement.



Distribution du diagnostic de *viabilité agronomique* obtenues avec le modèle MASC-AB pour un ensemble de 44 systèmes de cultures biologiques de la région Midi-Pyrénées.

Qui peut l'utiliser ... ?

Les conseillers agricoles :

- dans leur relation de conseil direct auprès des agriculteurs (reconception des systèmes de culture pour une conversion à l'AB ou la prise en compte d'exigences environnementales),
- pour tester les performances des systèmes de culture sur leur territoire, ou partager des diagnostics avec d'autres collègues.

... et dans quelles situations ?

Toute démarche d'amélioration de la durabilité d'un système de culture peut s'appuyer sur l'utilisation de cet outil. Il a été testé avec autant de succès chez des agriculteurs conventionnels qui souhaitent faire évoluer leur système que chez des agriculteurs bio. Il permet de considérer tous les paramètres en interaction pour réussir la transition vers une agriculture performante et respectueuse de l'environnement. Le modèle a été utilisé afin d'évaluer la durabilité des systèmes de culture biologique dans des exploitations sans élevage.

Comment peut-on l'utiliser ?

L'utilisation varie suivant la situation de conseil envisagée (individuelle ou collective), ou bien s'il s'agit d'une évaluation de systèmes de cultures dans un cadre régional avec plusieurs partenaires. L'identification et la caractérisation du/des système(s) de culture à évaluer sont un préalable.

L'évaluation est dite ex post pour des systèmes pré-existants et ex ante pour des situations innovantes. Les variables de base permettant d'apprécier les 49 critères sont calculées ou appréciées à dire d'expert. Les conseillers choisissent les pondérations des indicateurs, en fonction de leur vision et/ou de celles des agriculteurs qu'ils conseillent.

Le modèle fournit un ensemble de jugements associés à chaque indicateur de base. L'indicateur synthétique de durabilité totale va alors faciliter le classement des systèmes de cultures entre eux, et l'identification des pratiques culturelles déterminantes, à modifier éventuellement.

Exemple

Caractériser des systèmes de culture dans un cadre régional : le modèle donne une distribution des notes de *viabilité agronomique* obtenues avec le modèle MASC-AB pour 44 systèmes de culture d'exploitations agricoles biologiques sans élevage entre 2003 et 2007. (Histogramme ci-dessus). On note que, s'il n'existe pas de systèmes de *très faible* ou *faible* viabilité agronomique, la note la plus fréquente est *moyenne*, impliquant des marges de progrès encore importantes pour ce type de systèmes de culture.

Comment le partenariat s'est-il construit ?

L'origine du partenariat est un questionnement des conseillers qui cherchaient des réponses adaptées à la spécificité des problèmes complexes posés par les agriculteurs biologiques en grandes cultures. Cette complexité nécessitait une approche pluridisciplinaire : socio-économique et socio-technique. Les acteurs ont demandé l'appui d'agronomes de l'INRA pour construire un groupe informel sur ce sujet, le programme PSDR3 apportant un cadre de travail pour légitimer ce groupe. Un chercheur INRA était impliqué dans un programme national de recherche sur un outil d'évaluation des systèmes de culture (MASC) qui a été central dans ce projet.

Un outil, fruit d'une collaboration en plusieurs étapes

Au début, les acteurs avaient essentiellement une question pratique relative à l'amélioration du conseil aux agriculteurs bio en situation complexe. En se basant sur l'outil MASC à la conception duquel l'agronome de l'équipe avait travaillé, le groupe a adapté MASC à l'agriculture biologique (introduction d'indicateurs agronomiques) puis a réfléchi au moyen d'utiliser ce dernier dans le cadre du conseil aux agriculteurs et/ou à la caractérisation de systèmes de cultures dans le cadre régional de Midi-Pyrénées. Le travail de terrain réalisé en binôme acteur-chercheur et l'implication des conseillers agricoles ont joué un rôle important dans l'identification de leviers d'amélioration et de solutions pratiques à apporter à l'outil.

Points de vigilance

- Le pas de temps de la recherche est souvent beaucoup plus long que celui d'un agent de terrain. Il peut en résulter des manifestations d'impatience pour avoir des résultats plus opérationnels et plus vite.
- Le dispositif PSDR semble mal adapté à l'implication des acteurs du développement. En effet, il ne permet pas d'assurer un financement du temps passé par les acteurs au bénéfice des projets de recherche. La constitution de partenariats chercheurs-acteurs sans contrepartie financière n'est pas bien acceptée par les supérieurs.



Crédits photographiques : © Photothèque
INRA : Jean-Marie Bossennec / Gérard Duc
/ Louis Jestin / Christophe Maitre /
Bertrand Nicolas / Patrick Saulas / Christian Slagmulder / Pascal Thiébau

Conditions favorables pour construire ensemble

- La forte implication et l'esprit positif des acteurs et chercheurs : «La réussite d'un projet tient aussi au caractère des personnes qui composent l'équipe».
- Les conseillers ont été totalement associés à l'adaptation du modèle d'évaluation et à son paramétrage, qui s'appuie sur leurs connaissances pratiques. La valorisation de leur expérience a favorisé leur mobilisation tout au long du projet.
- Le travail de terrain en binôme a permis de préciser les questions pratiques associées à l'évaluation des systèmes de culture, partager de l'expertise, et mieux connaître les intentions de chacun (impératifs du chercheur et des conseillers).

Avantages d'un travail collectif

- L'expertise technique et le regard différent des acteurs a permis d'accélérer le paramétrage de l'outil d'évaluation initialement proposé par les chercheurs (**facteur démultiplicateur d'efficacité**).
- Ce projet a permis aux conseillers agricoles d'améliorer leur façon d'appréhender un système complexe, de prendre du recul sur leur pratique quotidienne et de faciliter l'apprentissage de notions nouvelles

Perspectives

- L'objectif est aujourd'hui d'élargir l'utilisation de cet outil auprès de l'ensemble des conseillers en grandes cultures de façon à améliorer les pratiques de l'ensemble des agriculteurs, notamment face aux enjeux éco-phyto 2018 et aux enjeux relatifs à la qualité de l'eau.
- Pour pérenniser le partenariat nous souhaiterions intéresser d'autres agronomes de cette unité de recherche.

Où trouver le modèle d'évaluation?

<http://www4.inra.fr/psdr-midi-pyrenees/content/download/3747/36738/version/4/file/Rapport-CITODAB-V3-1.pdf>

Pour citer ce document

Glandières A, Kirchner J, 2012. Modèle d'évaluation multicritère qualitative de la durabilité de systèmes de grandes cultures biologiques, Les fiches synthétiques Réseau Rural- PSDR3

Plus d'informations sur le projet Citodab

<http://www4.inra.fr/psdr-midi-pyrenees/Projets-de-recherche/CITODAB>

Personne ressource acteur : Anne Glandières - anne.glandieres@mp.chambagri.fr

Personne ressource chercheur : Bruno Colomb - colomb@toulouse.inra.fr

Articles cités :

Colomb B., Carof M., Aveline A., Bergez J.E., 2012. Stockless Organic Farming: strenghts and weaknesses evidenced by a multicriteria sustainability assessment model. *Agronomy for Sustainable Development*. Accepted november 2012.
Sadok W., Angevin F., Bergez J.E., Bockstaller C., Colomb B., Guichard L., Reau R., Messéan A., Doré T., 2009. MASC: a qualitative multi-attribute decision model for ex ante assessment of the sustainability of cropping systems. *Agronomy for Sustainable Development* 29, 447-461.

Rami fourrager



Aléas climatiques
Fourrage
Système d'élevage
Adaptation
Simulation

Le Rami fourrager a été construit dans le but d'alimenter la réflexion sur l'adaptation des élevages aux changements et aléas climatiques. Le projet Climfourrel, dont le Rami fourrager est en partie issu traite des conséquences des changements climatiques et environnementaux sur la production fourragère et sur les moyens d'y faire face individuellement ou collectivement à l'échelle de la parcelle et de l'exploitation. Les productions et les perspectives de ce projet interrégional sont nombreuses mais spécifiques à chacune des trois régions (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes).

Contenu, Public cible et Utilisation

Qu'est ce que le Rami fourrager ?

C'est un jeu de plateau découpé en 13 périodes de 4 semaines. Trois espaces sont disponibles : un destiné aux parcelles et leur conduite (baguettes « fourrages »), un au troupeau, sa composition et sa gestion (cartes « animaux ») et un à la ration destinée au troupeau (cartes « ration »).

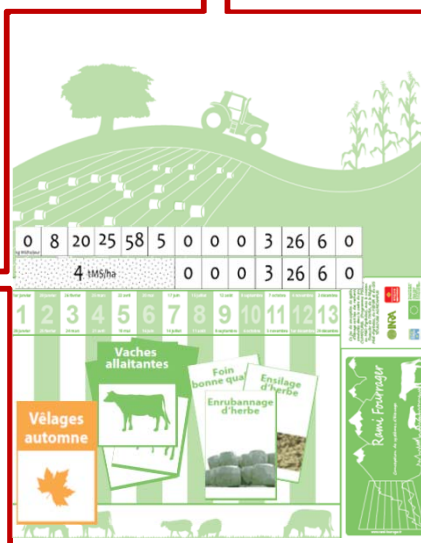
Ce plateau est accompagné d'un module d'évaluation interface Excel regroupant les productions fourragères, les besoins alimentaires du troupeau, les choix de conduite des parcelles, du troupeau et de ration, et leurs conséquences sur l'autonomie fourragère et protéique, la production animale, les coûts de production, etc.

A quoi sert-il ?

Imaginer des adaptations des élevages pour une diversité d'objectifs tels que :

- diminuer la sensibilité aux variations du climat ;
- atteindre l'autonomie fourragère ou protéique ;
- répondre à un cahier des charges (AOP (Appellation d'Origine Protégée), Label, etc.).

Le Rami est un support d'animation collective sur l'adaptation des élevages et la gestion des équilibres à l'échelle du système. Il permet de stimuler une réflexion concrète de façon ludique, d'échanger les expériences, de confronter les points de vue, de faire émerger des innovations...



Qui peut l'utiliser... ?

Cet outil est principalement à destination des agriculteurs, d'étudiants en bac pro, Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et ingénieurs, des techniciens et conseillers agricoles et des enseignants.

... et dans quelles situations ?

Toute situation qui implique une réflexion sur l'utilisation des surfaces fourragères, comme l'installation agricole (réflexion sur le projet), les démarches d'adaptation des élevages mais aussi pour l'enseignement ou les formations.

Comment peut-il être utilisé ?

Une partie = 2 à 4 heures pour 2/4 joueurs et 1 animateur par plateau. Elle se divise en 6 phases: Attentes et avis sur une problématique (10'), Information sur la question (5'), Présentation du Rami (10'), et du contexte de jeu (5'), Jeu (1h20') et Débriefing (10').

Le jeu consiste à dimensionner un élevage par la sélection de cartes « animaux » et « rations », des baguettes « fourrages », et à leur allouer des surfaces et des effectifs d'animaux selon la stratégie et le climat considéré. Une évaluation est ensuite mise en œuvre par le module informatique et les joueurs.

Le débriefing permet de discuter la pertinence des propositions d'adaptations.

Exemple : S'adapter aux aléas climatiques en zone Rougier de l'Aveyron. Juillet 2012, 8 élèves, 8 conseillers.

Ils ont construit 2 systèmes (en ration humide et en ration sèche) et les ont testés pour 2 années (une moyenne et une séchante en été). Le test de l'outil a enrichi le travail en cours des chercheurs, les conseillers ont amélioré leurs connaissances des pratiques locales et les agriculteurs ont pu partager leurs connaissances des systèmes ovins et échanger sur leurs pratiques (espèces implantées, niveaux de production, itinéraires techniques).

Comment s'est construit le partenariat ?

Ce projet, impliquant des acteurs et des chercheurs de trois régions, a été déclenché par un questionnement d'acteurs. Des éleveurs d'Ardèche travaillaient sur l'autonomie fourragère avec la Chambre d'Agriculture, laquelle a mobilisé l'INRA de Montpellier puis de Toulouse pour arriver à ce projet sur la gestion des systèmes fourragers et l'adaptation aux changements et aléas climatiques. En parallèle, un projet de recherche financé par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) sur le changement climatique a nourri l'ensemble des réflexions.

Un outil, fruit d'une collaboration en plusieurs étapes

Le Rami fourrager est un outil qui a nécessité de collecter et d'analyser une grande diversité de données. Ces données proviennent de la recherche, des structures de développement comme l'Institut de l'élevage, les Chambres Régionales et Départementales d'agriculture et des éleveurs. La formalisation du jeu est toujours en construction et s'affine à chaque utilisation sur le terrain. La collaboration entre ces différents acteurs se poursuit avec en ligne de mire une première formation RESOLIA à l'utilisation du rami fourrager en novembre 2013.

Points de vigilance

- L'éloignement géographique peut être un frein important pour un projet interrégional. Il faut donc être attentif au maintien d'un contact régulier ;
- Un partenariat de ce type implique disponibilité et adaptabilité en temps (différence de pas de temps) et en moyens humains (problème des liaisons entre personnes et pas entre structures), et demande de construire un langage commun.



Conditions favorables pour construire ensemble

- Plusieurs chercheurs sont impliqués dans des démarches de partenariat, dont Michel Duru depuis 30 ans ;
- Il n'y a pas eu de hiérarchie faite entre connaissances scientifiques et empiriques ;
- Les thèmes des ateliers ont été adaptés aux demandes des acteurs ;
- Le Rami fourrager est un outil qui transmet des connaissances scientifiques sous une forme intelligible ce qui facilite leur appropriation par les acteurs.

Avantages d'un travail collectif

- Pour les chercheurs, l'ouverture à de nouveaux domaines, ou leur imbrication, et l'implication forte dans de la valorisation directe aux acteurs.
- Les acteurs bénéficient d'un outil performant et utilisable dans de nombreux contextes.

Perspectives

- Le projet CASDAR PraiCoS permet de tester le rami sur d'autres thématiques dans la zone Nord Ouest (réseau RAD) et Sud Ouest (réseau des Chambres d'Agriculture). L'objectif étant de définir les cadres d'utilisation du rami fourrager avant de le diffuser plus largement, notamment à travers l'enseignement et la formation.
- Projet Climfourrel 2 Rhône Alpes, pour l'adaptation et la diffusion du Rami fourrager dans cette région.

Où trouver le Rami ?

<http://www4.inra.fr/psdr-midi-pyrenees/Resultats-PSDR-MP/Developpement/Methodes-et-outils/Le-Rami-fourrager>

Pour citer ce document

Martin G, Duru M, Piquet M, Kirchner J, 2012. Rami fourrager, Les fiches synthétiques Réseau Rural- PSDR3

Plus d'informations sur le projet Climfourrel

<http://www4.inra.fr/psdr-midi-pyrenees/Projets-de-recherche/CLIMFOUREL>

Personnes ressources acteurs : Jean-Christophe Moreau - jean-christophe.moreau@idele.fr

Régis Perier - regis.perier@ardeche.chambagri.fr

Personne ressource chercheur : Guillaume Martin - gmartin@toulouse.inra.fr

Méthode de prospective préventive®



Territoire
Prospective
Gouvernance
Evolution
Société civile

Cette méthode se base sur l'imaginaire des personnes d'un territoire. Elle a été imaginée dans le but de faire ressortir besoins et « mal-être » du territoire. Le groupe, principalement composé d'agents de Chambre d'agriculture et de chercheurs du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), a pu développer et tester cette méthode sur des thématiques comme le foncier dans le rural en transition. Ce projet a notamment fait ressortir une caractérisation des espaces régionaux, le rôle multifonctionnel de l'agriculture et certaines clés dans les processus de décision concernant le territoire. Il a également donné une perspective européenne à cette méthode.

Contenu, Public cible et Utilisation

Quelle est la méthode ?

Cette méthode AVEC® (Accompagner la Vision des Entreprises et des Collectivités) est un mode de travail organisé en groupe. On commence par former des groupes avec des personnes de tous horizons mais habitant le territoire et impliqués par la thématique ou la question choisie. Puis le groupe se projette dans le futur et échange sans qu'il y ait de remise en cause des avis de chacun.

Le but de cette méthodologie est de permettre aux habitants du territoire de se positionner individuellement et collectivement par rapport aux questions qui se posent à eux (par exemple, les impacts de la consommation de foncier).

A quoi sert-elle ?

Le problème n'est pas pris de front mais le territoire est envisagé par les projections et les imaginaires dans une perspective future tout en gardant les caractéristiques de probabilité et d'émergence.

Les chercheurs impliqués dans PSDR ont utilisé cette méthode AVEC® (Accompagner la Vision des Entreprises et des Collectivités) pour donner la parole aux acteurs.

Cette démarche aide les élus locaux à changer de regard en matière de gestion de foncier afin d'avancer dans le débat et la construction collective.

Qui peut l'utiliser ... ?

Des élus ou techniciens qui sont en animation de territoire. Toute structure en animation de groupe.

... et dans quelles situations ?

La méthodologie a été conçue pour créer du collectif, pour que les personnes soient concernées par la question de leur territoire de façon générale. La question du foncier a été retenue pour illustrer le fonctionnement. Mais elle peut également être utilisée dans le cas d'autres types de changements majeurs à venir sur le territoire (emploi, relation sociale,...).



Comment l'utilise-t-on ?

La démarche se compose de cinq étapes où on alterne le présent et le futur.

La démarche commence par

l'identification des enjeux du territoire :

- 1) Quels sont les enjeux ?
- 2) Quelles sont les perspectives à moyen terme ?
Quelles sont les répercussions locales ?
- 3) Ensuite, on revient sur le présent en repérant les différents leviers : Comment est-il possible d'agir ?
- 4) Puis les principales perspectives pour le territoire sont évoquées,
- 5) Et enfin, quelles sont les principales inflexions en cours ou en émergence ?

Exemple

En Vendée, un maire a demandé à la population leur vision du territoire à horizon 20 ans pour préparer son SCOT. Le problème du manque de crèches a émergé. Cette question n'était pas apparue à l'origine mais l'espace d'expression libre en a permis l'émergence. Quelques semaines plus tard un projet de crèche collective a pris corps.

Comment le partenariat s'est-il construit ?

Les acteurs ont proposé un outil que les chercheurs ont accepté après une certaine discussion. L'intérêt de la démarche repose sur une prise en main par la recherche d'outils préexistants qu'elle reprend à son compte. Une démarche d'appropriation par la recherche a été nécessaire. PSDR a été une bonne occasion de tester cette méthode.

Un outil, fruit d'une collaboration en plusieurs étapes

L'Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique teste depuis 2001 cette approche et a déposé une méthode sous la marque AVEC®. Le travail mené avec les chercheurs dans PSDR sur cette problématique du foncier a permis aux animateurs par la contribution de la recherche de faire évoluer la méthode. La coopération a permis de prolonger à la vision prospective par l'émergence de projets territoriaux.

Points de vigilance

- L'éloignement entre les différentes parties du projet, notamment dans le cas d'une zone très large comme le Grand Ouest ;
- Il est nécessaire pour la réussite du projet que les objectifs soient construits, fixés ensemble entre acteurs et chercheurs ;
- Le problème du pas de temps et donc de la synchronisation des disponibilités est une réalité à ne pas négliger.



Rencontre de Pouancé, Avril 2011, plénière avec des représentants d'institutions foncières (Chambres d'Agriculture, SAFER, propriétaires fonciers, agriculteurs)

Conditions favorables pour construire ensemble

- l'ancrage des Chambres d'agriculture dans les territoires par rapport aux chercheurs impliqués ;
- Le fait de s'adresser directement aux acteurs locaux a été une condition favorable ;
- Les différents événements publics comme les « rencontres de Pouancé » ont permis de tester l'outil, de mettre en contact les chercheurs avec le terrain et de produire des résultats sur la thématique du foncier en transition.

Avantages d'un travail collectif

- les sociologues ont été très intéressés par cette capacité créatrice, qui permet de donner des perspectives à moyen terme ;
- Pour l'AC3A, ce travail collectif a été une véritable opportunité pour élargir le réseau, trouver un cadre propice au développement et à la diffusion de cette méthode.

Perspectives

- Le partenariat acteurs chercheurs s'est impliqué dans un projet de coopération européenne. Afin de pouvoir développer cette méthode et la porter à connaissance d'autres laboratoires de recherche, mais également de collectivités et des organismes de développement comme l'organisation de chambres d'agriculture.
- Suite à ce projet, les responsables de l'AC3A ont demandé aux agents impliqués dans la démarche de développer à partir de cette méthodologie une manière d'améliorer les réponses aux attentes des collectivités en créant des espaces de discussion, notamment sur les questions foncières dans les zones rurales en transition.

Où trouver cette méthode de prospective ?

<http://www.psdrgo.org/content/download/3322/33732/version/3/file/Focus-PSDR3-Aunis-YLC-RG.pdf>

Sur le site AC3A : [www//ac3a.fr](http://www.ac3a.fr)

Pour citer ce document

Dagron P, Kirchner J, 2012. Méthode de prospective préventive, Les fiches synthétiques Réseau Rural-PSDR3

Plus d'informations sur le projet Dytefort

<http://www.psdrgo.org/Les-projets/DYTEFORT>

Personne ressource acteur : Pascal Dagron - ac3a@loire-atlantique.chambagri.fr

Personnes ressources chercheurs : Christine Margetic Igarun - Christine.Margetic@univ-nantes.fr

Geneviève Pierre - genevieve.pierre@univ-angers.fr



Méthode pour éclairer la mise en œuvre d'une MAET (Mesure Agro-Environnementale Territorialisée) à enjeu eau en vue d'en renforcer l'efficacité



Qualité de l'eau
Pratiques alternatives
Coopérative
Accompagnement
Environnement

La démarche méthodologique présentée ici a été élaborée en collaboration avec un acteur économique, une coopérative agricole. L'objectif de cette démarche est de mieux comprendre le rôle du conseil technique dans l'adoption de pratiques agricoles davantage respectueuses de la qualité de la ressource en eau. Les enseignements tirés de ce terrain d'expérimentation unique en France peuvent servir à concevoir de nouvelles formes d'accompagnement des politiques publiques environnementales.

Contenu, Public cible et Utilisation

En quoi consiste la démarche ?

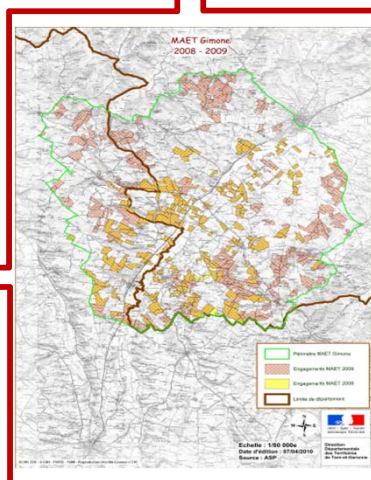
La démarche repose sur des entretiens avec les différents acteurs impliqués (conseillers agricoles et agriculteurs), une enquête postale et une étude qualitative de l'encadrement technique proposé par l'acteur pilotant l'action de conseil, ici une coopérative. Les données recueillies visent à évaluer l'impact des informations techniques diffusées par cet acteur sur le comportement des agriculteurs et leur perception des risques et des incertitudes liés à un changement de pratiques. Trois axes d'étude sont privilégiés : une identification du contenu des messages techniques à destination des agriculteurs,

- une connaissance des différents comportements des agriculteurs face aux risques et aux incertitudes,
- une comparaison entre ces comportements.

A quoi sert-elle ?

La démarche apporte un éclairage sur le suivi technique réalisé par l'acteur de terrain pilotant l'action de conseil. En cela, elle contribue à renforcer l'efficacité du suivi mis en place. La classification des risques et des incertitudes perçus, la meilleure connaissance des freins à l'adoption de techniques alternatives permettent de mieux concevoir l'action de conseil auprès des agriculteurs.

Par ailleurs, l'identification des écarts de perceptions entre agriculteurs sert à adapter l'accompagnement aux besoins de chacun d'entre eux. En définitive, en aidant l'acteur à prendre du recul par rapport à l'action conduite, cette démarche a vocation à favoriser la réflexivité.



Qui peut l'utiliser ... ?

D'abord, la démarche concerne toute personne ou organisme assurant des tâches de suivi et d'accompagnement technique agricole. Puis, elle peut intéresser des instances territoriales et étatiques partie prenante à l'élaboration de nouveaux dispositifs techniques et institutionnels. Enfin, la démarche peut servir à concevoir des dispositifs de formation à destination de futurs conseillers en agriculture

... et dans quelles situations ?

La démarche proposée est particulièrement adaptée à l'accompagnement du changement technique et institutionnel. En effet, pour les acteurs concernés, ce changement est porteur de risques et d'incertitudes. La gestion de ceux-ci est notamment une condition essentielle à l'acceptabilité des innovations introduites.

Comment l'utilise-t-on ?

3 étapes jalonnent la démarche :

- 1- Une collecte des informations et leur traitement au moyen d'une analyse qualitative et quantitative ;
- 2- Une cartographie fine du territoire concerné. Celle-ci doit être réalisée en fonction de la typologie des agriculteurs, de leur comportement face aux risques et aux incertitudes, de leurs besoins spécifiques en matière de suivi ;
- 3- Une identification des formes de conseil les plus adaptées pour permettre aux agriculteurs de surmonter les états de risques et d'incertitudes perçus.

Exemple

L'enquête postale auprès des adhérents de la coopérative a mis en évidence une différence importante de perceptions des risques et des incertitudes par les agriculteurs contractants et non contractants la MAET. Les premiers sont plus avertis des risques concernant la baisse des rendements, la baisse de la qualité des récoltes, l'augmentation du temps de travail. Ils ont également le sentiment d'être mieux préparés pour surmonter les incertitudes ayant trait à l'envahissement des parcelles par les adventices, l'apparition de problèmes de résistance liés à l'utilisation de produits phytosanitaires complets, le durcissement de la réglementation, etc. La coopérative a pu utiliser ces résultats pour favoriser les mutualisations d'expériences entre agriculteurs relevant des deux groupes.

Comment le partenariat s'est-il construit ?

La collaboration s'est réalisée autour d'une MAET à enjeu eau pilotée par un acteur économique, une coopérative nommée Qualisol.

L'originalité de ce pilotage a suscité l'intérêt de la DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt) Midi-Pyrénées. Afin de mieux comprendre les raisons de l'implication d'une coopérative dans une MAET, la DRAAF a proposé à une équipe de chercheurs en sciences économiques de l'Ecole Nationale de Formation Agronomique (ENFA) et de l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (ENSAT) d'étudier ce cas. Il en a résulté une collaboration entre Qualisol, l'ENFA et l'ENSAT. Pour Qualisol, il s'agissait de bénéficier d'un regard extérieur sur l'action mise en œuvre et de disposer d'informations pour évaluer l'efficacité des nouvelles formes de conseil expérimentées. Ce dernier aspect était d'autant plus important pour la coopérative que la MAET lui offrait l'opportunité de tester la viabilité d'un service de conseil payant. Du côté des chercheurs, le cas examiné était l'occasion de mettre à l'épreuve des approches théoriques portant sur le rôle de l'action collective dans l'actualisation de raisons d'agir d'acteurs. En référence à ces approches, l'intention était de répondre à la question suivante : dans quelle mesure l'action collective initiée par Qualisol peut-elle stimuler les apprentissages et favoriser une meilleure acceptabilité par les agriculteurs d'innovations techniques et institutionnelles ?

Points de vigilance

- Il est parfois difficile d'articuler des objectifs de nature différente : les objectifs du chercheur n'étant pas totalement conciliables avec ceux d'un acteur de terrain. Le chercheur vise avant tout à produire des résultats transférables à d'autres situations. L'acteur de terrain a principalement pour ambition de résoudre les problèmes contenus dans une situation singulière.
- La différence de temporalité entre le monde de la recherche et le monde professionnel peut être quelquefois source d'incompréhension et d'insatisfaction. Les enjeux du court terme sont particulièrement importants pour les acteurs de terrain au cœur de l'action, alors que les chercheurs n'ont pas toujours la possibilité d'apporter des réponses immédiates.



➤ Sur le territoire de la Gimone où la coopérative déploie son action, 120 des 180 des agriculteurs présents sur le bassin versant ont contractualisé une MAET. Ce résultat très positif montre que les techniques alternatives s'imposent progressivement. D'ailleurs, on observe que les agriculteurs mettent en œuvre les techniques préconisées sur l'ensemble des parcelles de l'exploitation, et donc indépendamment de leur éligibilité à la MAET. Il est à noter que l'obligation d'adhérer à un suivi technique, telle qu'elle figurait dans le cahier des charges de la MAET, a contribué à légitimer auprès des agriculteurs l'action de la coopérative. Les agriculteurs y ont vu le signe d'un engagement fort de celle-ci dans l'opération.

➤ En parallèle, la coopérative commence à convaincre les agriculteurs de la pertinence d'un conseil payant. Celui-ci concerne désormais 25 exploitants agricoles.

Où trouver des informations sur la méthode d'accompagnement ?

http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/MAET-GIMONE_CROS_du_11_MAI_2010_Lecture_seule__cle4fe3e4.pdf

Pour citer ce document

Del Corso J-P, Duffourg C, Kirchner J, 2012. Méthode pour accompagner la mise en place d'une MAET sur l'eau, Les fiches synthétiques Réseau Rural - PSDR3

Conditions favorables pour construire ensemble

- La confiance entre chercheurs et acteurs professionnels. Celle-ci est un déterminant essentiel de la collaboration qui a pu se nouer entre Qualisol et l'ENFA. Chacun de ces deux acteurs a veillé à respecter, tout au long du projet, l'indépendance et les objectifs de l'autre ;
- L'originalité du cas étudié. Un premier trait d'originalité tient à l'acteur au centre de la MAET : une coopérative agricole. Le deuxième facteur d'originalité provient du caractère territorialisé du dispositif institutionnel étudié.

Avantages du partenariat

- La posture d'extériorité des chercheurs permet à l'acteur de terrain de disposer d'un regard objectif sur l'action en train de se faire ;
- Le transfert d'outils conceptuels issus de la recherche est une aide à la conceptualisation pour l'action. Dans le cas étudié, la distinction conceptuelle entre risques et incertitudes a permis à la coopérative de mieux sérier les problèmes à traiter et de déterminer la solution la plus appropriée pour y répondre ;
- La collaboration entre chercheurs et acteurs est riche d'enseignements pour évaluer l'efficacité d'une politique publique et raisonner son amélioration.

Perspectives

Plus d'informations sur le projet Eausage

<http://www4.inra.fr/psdr-midi-pyrenees/Projets-de-recherche/EASUSAGE>

Personne ressource acteur : Cédric Duffourg - c.duffourg@qualisol.fr

Personne ressource chercheur : Jean-Pierre Del Corso - jean-pierre.del-corso@educagri.fr

Guide pour la mise en œuvre de la gouvernance territoriale



Gouvernance
territoriale
Accompagnement
Innovation
organisationnelle
Projets de territoire

Ce guide vise à aider les acteurs à réfléchir sur leurs situations d'action et à élaborer des dispositifs d'ingénierie territoriale, en appui aux projets de développement. Ce n'est ni un manuel, ni un référentiel. Le projet GouvInnov qui a produit le guide, a étudié les innovations organisationnelles dans des situations de gouvernance territoriale multiniveaux et multiacteurs. Cette recherche contribue à la compréhension des transformations de l'action publique territoriale dues à la prise en compte du développement durable, et au développement des formes de participation citoyennes.

Contenu, Public cible et Utilisation

Un guide « réflexif » ...

qui aide à réfléchir sur **l'ingénierie de la gouvernance territoriale** définie comme « l'ensemble des méthodes et outils permettant la participation et l'apprentissage des acteurs, et le pilotage des projets de territoires ».

... à destination d'élus et d'acteurs de terrain qui sont concernés par la gouvernance territoriale de par leur activité.

... proposant différentes clés de lecture



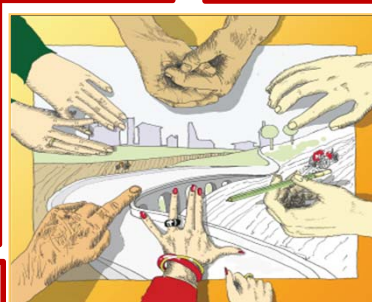
des repères méthodologiques



des exemples illustratifs



des points de vue d'acteurs



... identifiant enjeux et définitions de la gouvernance

La première partie du guide explique les enjeux de la gouvernance territoriale et propose une définition de la gouvernance territoriale qui associe participation et pilotage.

... et suggérant des pistes pour renouveler l'ingénierie de la gouvernance territoriale

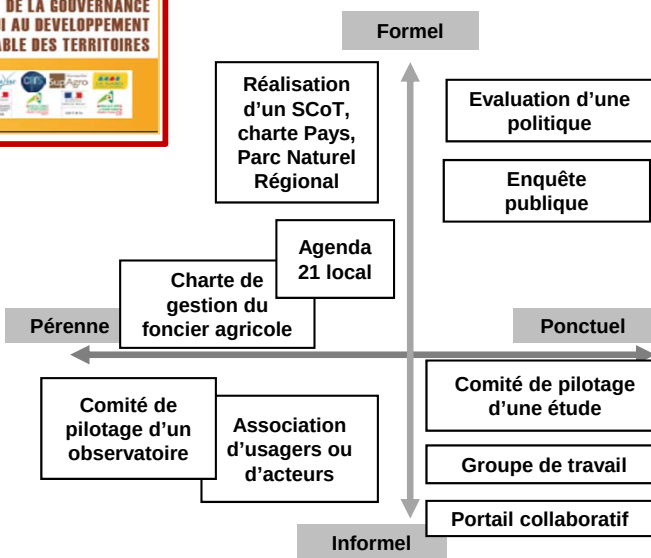
1. Expliciter les phases préparatoires de l'ingénierie de la gouvernance territoriale,
2. Permettre l'appui aux acteurs,
3. Renforcer le pilotage et la coordination de l'action publique,
4. Développer l'évaluation des dispositifs de gouvernance,
5. Conforter l'action en institutionnalisant et en pérennisant.

Exemples territoriaux abordés

1. Les interactions public/privé vues des États-Unis ;
2. Les formes de gouvernance autour de la gestion du bâti agricole ;
3. L'apport des conseils de développement des Pays : constat national et observations locales ;
4. Un exemple de gouvernance territoriale issue d'initiatives spontanées : le GTUA de l'Hérault ;
5. Un exemple de protocole d'évaluation de la participation ;
6. Illustration du rôle de l'information : qualifier le processus d'artificialisation des terres agricoles en Languedoc-Roussillon.

GTUA: Groupe de Travail Urbanisme et Agriculture de l'Hérault

Classification de quelques dispositifs de gouvernance



Exemple d'utilisation du guide

Mathilde PINTO du Conseil Régional Languedoc-Roussillon a eu l'idée d'utiliser « la chronique » (p.42 du guide) pour le suivi des PNR. Cela lui permet de conserver la mémoire des pratiques en répertoriant la construction des chartes, les changements d'acteurs, les difficultés rencontrées et les solutions trouvées, via différentes formes de gouvernance, impliquant plusieurs catégories d'acteurs. C'est un outil pour comprendre la gouvernance en pratique.

Comment s'est construit le partenariat ?

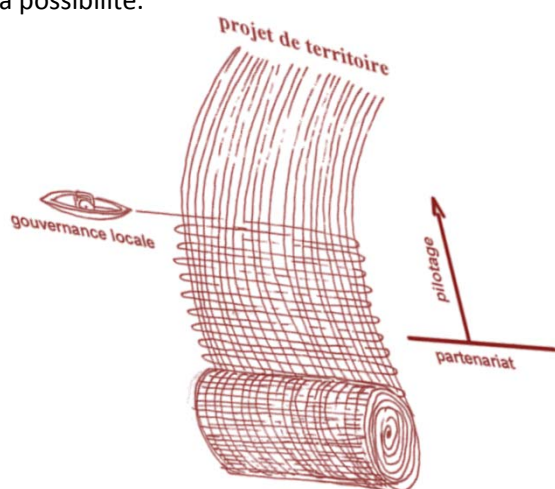
Ce guide est le fruit d'une co-construction rassemblant des chercheurs de disciplines diverses et un large panel d'acteurs (agents de développement local de région, départements, pays, intercommunalités et conseillers de la Chambre Régionale d'Agriculture). L'objectif était d'élargir les échanges au delà des partenaires initiaux du projet en favorisant la mise en commun d'expériences à l'échelle régionale dans le but de créer une communauté de pratiques sur la gouvernance territoriale.

Un partenariat en plusieurs étapes

Dans un premier temps, un travail académique a permis de proposer une définition commune de la gouvernance territoriale à discuter avec les acteurs. Puis, un groupe de travail élargi aux animateurs de Pays à l'échelle régionale a monté un séminaire collectif où sont venus une cinquantaine de personnes aux profils et origines géographiques très variés. A l'issue du séminaire, un groupe de rédaction s'est constitué pour produire de façon collaborative le guide et jeter les bases d'une ingénierie de la gouvernance territoriale. Vingt deux personnes ont participé à sa rédaction.

Points de vigilance

- Malgré l'enthousiasme des acteurs, les difficultés dues aux différences de langage ont été importantes ;
- L'implication d'acteurs dans la démarche de recherche (questionnaire, entretien d'enquête, traitement des données) est complexe mais salubre pour la phase de valorisation ;
- Les acteurs ne peuvent pas toujours dégager du temps pour s'impliquer si leur hiérarchie n'en donne pas la possibilité.



Conditions favorables pour construire ensemble

- Il y avait autant d'acteurs que de chercheurs dans le groupe de rédaction, soit 22 personnes ;
- Le référent acteur connaissait déjà le programme PSDR ;
- La proposition du guide s'est faite très tôt et présentait des aspects très concrets ;
- Le pragmatisme apporté par un partenaire privé a fait beaucoup avancer la rédaction du guide.

Avantages d'un travail collectif

- Prendre du recul par la vision décalée des chercheurs et s'immerger dans les pratiques de terrain grâce aux acteurs ;
- Se familiariser, utiliser un langage et des méthodes de chercheurs, source d'innovation pour les pratiques quotidiennes.

Perspectives

- Afin de renforcer l'efficacité du guide en tant qu'outil de pilotage et favoriser son appropriation par les acteurs, des formations et des journées sur la gouvernance seront proposées pour les agents de développement territorial ;
- Dans le domaine scientifique, le guide continuera d'évoluer grâce à son utilisation dans les formations d'ingénieurs agronomes. La question de la gouvernance est en effet un thème important pour un public amené à travailler sur le développement local.

Où trouver le guide ?

<http://www1.montpellier.inra.fr/PSDR/doc/gouvinnov/livre/>

Pour citer ce document

Pinto M, Soulard C, Kirchner J, 2012. Guide pour la mise en œuvre de la gouvernance territoriale, Les fiches synthétiques Réseau Rural- PSDR3

Plus d'informations sur le projet GouvInnov

<http://www1.montpellier.inra.fr/PSDR/?page=gouvinnov&rub=realisation>

Personne ressource acteur : Mathilde Pinto - Pinto.Mathilde@crlanguedocroussillon.fr

Personne ressource chercheur : Christophe Soulard - soulard@supagro.inra.fr

Carnet pro n°2 : la proximité perçue par les consommateurs dans les points de vente collectifs



Circuits courts alimentaires

Diagnostic

Proximité

Clientèle

Consommation locale

Apportant un outil concret aux acteurs des circuits courts, et à ceux qui en font la promotion, le carnet pro sur la proximité donne des pistes pour répondre au besoin de pérennisation de ce type de commercialisation dans les pratiques et les territoires. Fruit d'un projet interrégional (Grand-Ouest et Rhône-Alpes) sur les liens entre producteurs et consommateurs, cet outil de diagnostic éclaire également sur la façon dont les clients construisent leur confiance dans un magasin.

Contenu, Public cible et Utilisation

Qu'est ce que le Carnet pro n°2 ?

Ce carnet pro est une fiche de quelques pages sur la proximité perçue par les consommateurs des Points de Vente Collectifs (PVC).

Il explique la nature des différentes formes de proximité perçues, présente un outil qui permet de la diagnostiquer et explique l'influence de cette proximité sur la confiance à l'égard des PVC.

Ces différents éléments présentés de façon synthétique, sont le résultat d'études qualitatives et quantitatives menées sur le terrain en Régions Grand-Ouest et Rhône-Alpes. Ce carnet donne des précisions quant à certains éléments de la méthodologie de travail.

A quoi sert-il ?

Derrière la notion de proximité se cache la question de la fidélité du client liée à la fois à des raisons conscientes et inconscientes.

La mesure de la proximité permet :

- la construction d'un outil pour différencier les modes de commercialisation ;
- la construction d'un outil pour différencier les lieux de vente au sein d'un même type de circuit court ;
- si elle est faite à intervalles réguliers, d'évaluer l'évolution du ressenti de la clientèle, voire de réajuster les services proposés.

Qui peut l'utiliser ... ?

Toute personne engagée dans une démarche impliquant une certaine proximité avec le client. Les agriculteurs, magasins, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) et marchés sont bien sûr des cibles privilégiées de cet outil.

... et dans quelles situations ?

Le carnet pro sur la proximité perçue peut-être utilisé à tout moment dans la vie d'un projet de circuit court. Cet outil de diagnostic s'appuyant sur les réponses de consommateurs, cela implique une certaine régularité dans la fréquentation du point de vente par les consommateurs.



Comment peut-on l'utiliser ?

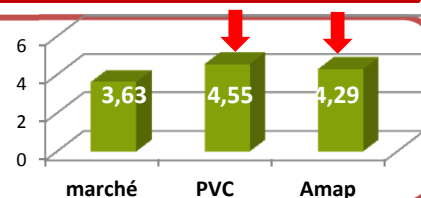


Sur la base de ces composantes de la proximité et d'interviews de consommateurs, un questionnaire a été construit avec deux affirmations par composantes, qualifiées d'une note entre 1 «pas du tout d'accord» et 5 «parfaitement d'accord». Les résultats peuvent être lus par forme de proximité ou par magasin.

La confiance à l'égard du magasin est fonction des proximités identitaire, de processus, et d'accès ; la proximité relationnelle n'a pas d'influence directe.

Exemple

Suite à 500 entretiens auprès de consommateurs de la région Rhône-Alpes, il ressort que la proximité identitaire est très forte. Elle est d'autant plus élevée dans les Amap et les PVC où les consommateurs connaissent bien le type d'agriculture et de procédé de production.



Comment le partenariat s'est-il construit ?

Les acteurs du projet (Chambres Régionales d'Agriculture, Terre d'Envies, FRCIVAM (Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural), Corabio, etc.) ont dans un premier temps été contactés par des chercheurs des sciences sociales. Suite à différents contacts avec les chercheurs, ils ont trouvé en l'école de management de Grenoble un interlocuteur plus prompt à répondre à leurs besoins. En effet, cette école apportait une complémentarité intéressante et avait déjà lancé un certain nombre d'études sur le monde de la distribution lui permettant de construire un partenariat équilibré.

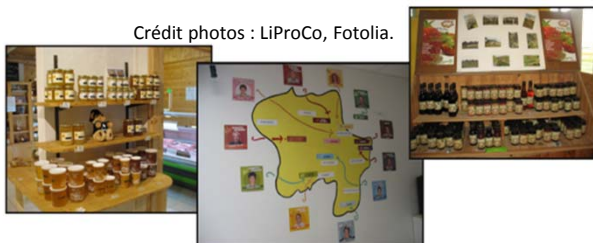
Un outil, fruit d'une collaboration en plusieurs étapes

L'école de management de Grenoble avait déjà commencé des travaux sur la notion de proximité dans les circuits de distribution. Le projet LiProCo et les partenariats qui l'accompagnaient, ont permis d'orienter ces études vers la construction d'outils pour qualifier et quantifier la proximité perçue par les consommateurs des circuits courts. Dans un deuxième temps, ils ont montré comment les différentes facettes de la proximité entraient en jeu dans la construction de la confiance. Enfin, dans une phase de valorisation, ces outils de diagnostic ont été formalisés et mis en page sous la forme du carnet pro n°2.

Points de vigilance

- Il est primordial qu'acteurs et chercheurs aient le même niveau d'information pour que les échanges ne soient pas déséquilibrés, que les uns se sentent dépossédés par les autres ;
- Il est judicieux que les partenaires se choisissent en fonction des intérêts et des objectifs communs qui peuvent être construits ;
- Il est très important que les acteurs prennent le temps de formuler leur problématique en questions de recherche, sinon les chercheurs pourraient introduire un biais par une reformulation nécessaire ;
- Il est primordial d'avoir un tandem référent acteur-chercheur, une tête de réseau, pour faire le lien, pour dynamiser le projet si nécessaire et prendre en charge les aspects administratifs pour libérer les groupes de travail de cette contrainte très lourde.

Crédit photos : LiProCo, Fotolia.



Conditions favorables pour construire ensemble

- Acteurs et chercheurs avaient des antécédents dans les questionnements et dans leurs contacts avec des personnes de terrain ce qui a permis d'avoir un langage commun et de construire plus facilement des outils satisfaisants pour les deux parties ;
- Les acteurs ont reconnu leurs besoins de mieux appréhender la perception de la proximité par les consommateurs, même si eux-mêmes n'avaient pas complètement explicité ces besoins initialement.

Avantages d'un travail collectif

- Le travail des chercheurs a révélé par une prise de recul l'importance de la notion de proximité ;
- La construction d'un projet sur cette thématique a permis à la chambre d'agriculture de travailler avec d'autres acteurs comme les Amap et les CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural).

Perspectives

- Aujourd'hui, cette grille est utilisée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes comme outil d'animation dans les points de vente collectifs. Grâce à elle, les responsables du point de vente collectif peuvent se situer par rapport aux autres, par rapport aux objectifs fixés et donc améliorer les points de vente les plus fragiles ;
- Une diffusion est en cours via le site internet de LiProCo et sera intégrée à différents cycles de formation.

Où trouver le Carnet pro n°2 ?

<http://liproco-circuits-courts.com/ressources-liproco/les-carnets-pro/>

Pour citer ce document

Kirchner J, Remillieux L, 2012. Carnet pro sur la proximité perçue par les consommateurs dans les points de vente collectifs, Les fiches synthétiques Réseau Rural- PSDR3

Plus d'informations sur le projet LiProCo

<http://liproco-circuits-courts.com/>

Personne ressource acteur : Laurent Remillieux - lr@rhone-alpes.chambagri.fr

Personnes ressources chercheurs : Anne-Hélène Prigent - anne.helene.prigent.simonin@univ-st-etienne.fr
Aurélien Merle - Aurelie.Merle@grenoble-em.com

Outils d'auto-diagnostic des partenariats de recherche



Partenariat
Proximité
Classification
Recherche
Développement

La grille de lecture des projets de recherche et la classification des Profils de partenariat impliqués permet de choisir et suivre le projet qu'un futur porteur de projet ou un animateur de programme souhaitent porter ou construire. Ces outils d'auto-diagnostic tiennent compte des différentes manières de travailler entre acteurs et chercheurs. Ils sont issus du groupe Parme monté et animé pour réfléchir au niveau national sur l'amélioration des pratiques de partenariat dans PSDR, et de l'étude Part'Dev menée par le département SAD de l'INRA pour évaluer la diversité des dynamiques partenariales.

Contenu, Public cible et Utilisation

Qu'entend-on par partenariat de recherche ?

Ce partenariat concerne une situation dans laquelle des chercheurs et des acteurs régionaux vont se mettre d'accord pour conduire une action commune, définir des objectifs et une façon de fonctionner. Il s'agit de la réunion d'interlocuteurs reliés par un projet concret. Comprendre le partenariat suppose de cerner à la fois les relations interpersonnelles et les relations interinstitutionnelles, ces deux plans étant indispensables à la compréhension de la construction collective qui s'opère dans un projet de recherche en partenariat. Des outils de suivi nous aident à piloter le partenariat de recherche.



La classification des partenariats (Part'Dev)

Elle est construite sur deux types de variables : une sur la nature des relations (formalisées ou informelles) et une sur le couplage des objectifs (couplés, distincts ou sous objectifs communs).

De ces variables découlent différentes formes :

- 1 un partenariat de routine renvoyant au temps long ;
- 2 un partenariat de traduction ;
- 3 un partenariat d'opérations ;
- 4 un partenariat d'invention.

Ces types de partenariats divers sous-entendent que derrière les protocoles de recherche ne sont pas les mêmes. (cette classification est détaillée au verso).

Qui peut utiliser ces outils ... ?

Ces outils sont à destination de toute personne, acteurs comme chercheurs, voulant se lancer dans un travail en partenariat entre le monde de la recherche et le monde du développement territorial.



... dans quelles situations ?

La classification est particulièrement pertinente en amont de la construction d'un projet, pour identifier le partenariat voulu. Selon le type choisi, la conduite du projet nécessitera des conditions et moyens adaptés. La grille de suivi peut alors être utilisée pour accompagner la conduite du projet et réévaluer ses objectifs en cours d'action. C'est un outil d'auto-évaluation du partenariat tout au long du projet.

La grille de suivi des projets (Parme)

A la constitution du projet, on cherche à en comprendre l'origine, la nature des « intérêts » des parties prenantes comme du mode d'organisation qui en découle. Au cours du déroulement du projet, on

cherche à comprendre comment la relation acteurs-chercheurs s'établit, se formalise, quelles sont les motivations qui l'animent, et par quelles dynamiques d'évolution passe le projet. Lors des résultats du projet, il s'agit de les qualifier à l'aide d'un graphique radar comprenant 4 dimensions : la qualité des relations, les produits, l'ingénierie de transfert et la contribution à la stratégie régionale.

Exemple : témoignage d'Anne Carton, du Centre Régional de Ressources du Développement Rural, qui a participé à plusieurs projets PSDR en Rhône-Alpes

Le partenariat n'est pas une démarche linéaire, ni séquentielle, et la valorisation peut intervenir en amont, alors que la recherche n'a pas encore produit de résultats stabilisés. Les rôles de chacun sont parfois hybrides et flous. Les acteurs peuvent contribuer aux travaux de recherche et à la construction des résultats.

Quelles formes de partenariat rencontre-t-on ?

1 Le partenariat de routine : Le temps long est nécessaire pour construire un apprentissage dans plusieurs dimensions impliquant toutes une prise de risque : travail en commun, test de démarches partagées ou expérimentation. Le risque à prendre est d'autant plus acceptable que les partenaires se font confiance.

2 Le partenariat de traduction : Il s'agit de traduire dans un sens et dans l'autre les significations des problèmes, l'appréciation de la réalité. Il repose sur l'idée que la coopération recherche-acteur va aider à mieux connaître et comprendre une partie de la réalité, ce qui va passer par des formulations du problème à traiter, formulations qui vont évoluer en permanence.

3 Le partenariat d'opération : souvent dans une recherche qui s'arrête au bout de trois ans, il faut poursuivre les idées qui ont été brassées pendant une durée au moins équivalente en s'appuyant sur des relations interpersonnelles. De cette façon, la connaissance produite peut être opérationnalisée.

4 Le partenariat d'invention : Cette forme de partenariat apparaît lorsque la recherche est interpellée pour résoudre des problèmes pour lesquels aucune solution n'est connue. Si elle existe, l'absence de référence est problématique. Dans ces partenariats, les acteurs vont s'engager fortement et doivent mesurer les risques.

Ref : Barbier M. & Soulard CT., 2011. Mission Part'Dev : évaluation des dynamiques partenariales au SAD, Rapport final : 90 p.

Points de vigilance

- la reformulation des demandes régionales en question de recherche est un point essentiel. Il s'agit aussi de s'interroger sur le modèle de développement agricole et rural auquel le partenariat contribue.

Conditions favorables pour construire ensemble

- La proximité entre les services et laboratoires de recherche est très importante ;
- Le partenariat de routine permet une construction mutuelle de compétences à travailler ensemble ;
- Il est important que les acteurs interpellent les chercheurs et exercent un pouvoir transformateur sur le projet.

Avantages d'un travail collectif

- Le partenariat va dépendre des engagements individuels des chercheurs et des acteurs régionaux. Le travail collectif est une aventure avec ses surprises et ses bifurcations. S'y engager implique d'accepter de changer les visions du monde. Mieux appréhender la réalité aide à repenser les processus à l'œuvre dans le développement et donc à faire évoluer l'intelligence collective à l'échelle d'un territoire.
- Faire de la recherche en partenariat nécessite de traverser des frontières, de métiers, d'institutions. Pour être plus performant, il faut adapter les organisations. C'est bien ce qui sera en débat dans le cadre des discussions d'un futur programme PSDR 4...

Perspectives

- La recherche en partenariat est un objectif ambitieux. Depuis son origine, PSDR est un programme d'innovations dans ce domaine. Il a fallu au début convaincre les chercheurs de sortir des laboratoires pour interagir avec les acteurs, et ainsi accepter de « donner à voir » leur métier. PSDR 3 a donné, aux acteurs régionaux, une place encore à consolider dans la conduite des recherches et la valorisation des connaissances produites. Gageons que cet apprentissage mutuel se poursuivra dans PSDR 4. Le rapport du groupe PARME livre des réflexions et des outils pour contribuer à ce dessein.

Pour citer ce document

Soulard CT., Petit S., 2012. Outils d'auto-diagnostic des partenariats de recherche. Réseau Rural- PSDR3- Département SAD INRA.

Plus d'informations sur le groupe PARME

<http://www1.montpellier.inra.fr/PSDR/doc/groupe-PARME.pdf>

Personne ressource chercheur : Christophe Soulard - soulard@supagro.inra.fr

Personne ressource acteur : Véronique Quiblier - valorisation@caprural.org



Réseau
Partenariat
Politiques publiques
Projet
Territoires ruraux

C@RTER est à la fois un portail « régional de compétences et d'expression sur les territoires ruraux » et une démarche initiée par la Draaf Midi-Pyrénées dans le cadre du Réseau Rural. Combinaison de différents objectifs, elle est un lieu de recensement et donc de rencontre idéal pour échanger des idées, des documents et nouer des liens. En plus du portail, la démarche implique la mise en place de conférences territoriales qui feront remonter des territoires des sujets de débat pour le portail, et un fond pour la recherche et l'innovation.

Contenu, Public cible et Utilisation

Qu'est ce que la plate-forme C@RTER ?

C'est un portail internet qui permet d'accéder à différents espaces :

- un annuaire de contacts qui recense, référence les experts, les acteurs de la recherche, les acteurs institutionnels, etc.
- un espace « de disputes » pour échanger sans contraintes d'appartenance à une structure ou une hiérarchie mais avec une parole libre qui permet de donner son avis sur des questions ou des problématiques ;
- un espace « de partage » qui sert à compléter ce qui est dit dans l'espace « de disputes » par des documents non censurés mis en partage, mais qui n'est pas un centre de ressource ;
- une géolocalisation des acteurs et des bonnes pratiques du territoire.

A quoi ça sert ?

La vocation première de C@RTER est de favoriser la communication et le partenariat entre les différents réseaux, des institutions, de la Recherche et du monde économique.

Son rôle est donc plutôt sur l'amont des projets. Dans ce but, l'annuaire permet la mise en contact et le référencement des acteurs, des chercheurs et des institutions, et le géoréférencement permet de situer les bonnes pratiques recherchées (illustration ci-contre).

Dans une seconde mesure, C@RTER permet le partage de documents et d'expériences ainsi que la publication d'appels à projet.

Qui peut l'utiliser ... ?

C@RTER est destinée à toute personne à la recherche de partenaire (acteur ou chercheur) pour construire un projet en partenariat, qui souhaiterait s'informer ou partager son expérience sur un sujet polémique ou sur des bonnes pratiques mises en œuvre sur son territoire, ou voulant trouver un financement pour son projet. Puisque C@RTER regroupe également des documents non censurés, il est également l'endroit idéal pour les personnes à la recherche d'informations brutes et de première main. Enfin, ce site permet aux collectivités et autres institutions de proposer des financements.



Comment l'utilise-t-on ?

Le fonctionnement des différents éléments de la plate-forme est sensiblement le même que pour des sites similaires.

L'espace « de disputes » est un forum, où chaque participant peut choisir le sujet qu'il souhaite mettre en débat ou s'informer.

L'espace « de partage » est un regroupement de documents dans lequel chacun choisit selon son intérêt, tout comme l'appel à projet et la géolocalisation.

La recherche de personne peut se faire par un thésaurus (c'est-à-dire par un classement par thèmes), une recherche simple, croisée ou par nuage de mots clés (illustration au verso).

Exemple

Témoignage utilisateur de C@RTER : le co-référent Réseau Rural Régional Midi-Pyrénées, Stéphane ROBERT

« Au travers notamment de son annuaire de contacts, C@RTER a permis d'amorcer un réseau sur la thématique des circuits courts lors d'un travail qui a été conduit avec un stagiaire. Elle a procédé à l'identification des structures impliquées sur cette thématique et indiquées par les personnes référencées dans C@RTER. L'objectif est de constituer un réseau de plates-formes circuits-courts dont les pratiques pourront être partagées au delà de C@RTER. Cette action s'inscrit dans une démarche plus globale de valorisation des circuits-courts en Midi-Pyrénées. »

Comment s'est construit cet outil par et pour le partenariat ?

La démarche Carter est partie d'un besoin de la Draaf Midi-Pyrénées de prise de recul voire « d'ajustement » des politiques publiques dont elle assure le suivi ou la mise en oeuvre. L'ambition d'en faire une démarche ascendante impliquait d'être à l'écoute des territoires, de mettre en place des outils de dialogue et d'écoute des acteurs régionaux. Dans le but de construire ces outils, un groupe pilote s'est constitué sous l'égide du Réseau Rural Régional avec pour chef de file la DRAAF et pour principal partenaire le pôle de compétence Toulouse Agricampus. Ce dernier regroupe plusieurs établissements de recherche et d'enseignement supérieur permettant par ailleurs de développer l'outil et le partenariat au niveau de la plate-forme.

Dans un second temps, le partenariat s'est élargi lorsque le projet a rejoint le programme PSDR.

Un troisième niveau de partenariat s'est constitué avec les trois chambres consulaires, associant ainsi explicitement les acteurs économiques à la démarche initialement engagée par la DRAAF et les établissements de recherche.

Points de vigilance

« Il y a des problèmes fondamentaux auxquels on s'est heurté »

- On ne parlait pas le même langage ;
- On ne sait pas toujours à qui s'adresser dans le méandre des laboratoires de recherche ;
- La question de la liberté d'expression est un véritable problème notamment à cause du devoir de réserve (il y avait une question de liberté de diffusion des travaux de recherche) ;
- La question de la temporalité est complètement différente que ce soit dans le quotidien ou dans l'attente de commandes de travaux et de résultats.

Chantier d'insertion **Circuits courts** Citoyenneté **Commerce communica**
itoriale Concertation Concurrence Conflit d'usage Conseil Conseil-de-développement
e-agricole contact urbain rural Contrat-de-Pays Contrat-Territorial-Exploitation Controverses-
ive agricole Covoiturage Crèches **Culture Culture identité rurale Culturel**
habitat diagnostics communaux **Diagnostic territorial diagnostic énergét**
sistifs socio-techniques Développement-des-activités-productives **Développement-rural**
ient durable développement local Développement
Illustration de la recherche de personne par nuage de mots clé
<http://pagesvertes-carter.net/recherche-de-personnes/mots-cles-libres>

Conditions favorables pour construire ensemble

- L'objectif premier qu'est « l'ajustement » des politiques publiques relayé par la Draaf concerne et intéresse largement ;
- Le portage de ce projet par une personne du Réseau Rural a permis de s'appuyer sur un réseau déjà existant ;
- La plate-forme C@RTER est un support virtuel avec différents espaces pouvant répondre aux objectifs particuliers de chacun.

Avantages d'un travail collectif

- Le but de cette plate-forme étant de faire de la mise en relation en amont des projets, acteurs comme chercheurs ont un intérêt à faire partager leur réseau ;
- Ce cadre permet de dépasser certaines barrières comme le langage qu'on retrouve dans tout partenariat.

Perspectives

- L'objectif est que la plate-forme Carter soit repris par un acteur territorial, ce qui a fait notamment l'objet d'une convention de partenariat avec les trois chambres consulaires régionales. Depuis le début, les questions de l'essaimage et de la reprise de l'outil ont été prises en compte.
- Il reste aujourd'hui toute une ingénierie à imaginer pour faire fonctionner cette plate-forme qui gagnerait à s'articuler avec les dispositifs financiers d'animation dédiés à la recherche.

Où trouver le site C@RTER?

<http://www.pagesvertes-carter.net/>

Pour citer ce document

Germain F, Mazaleyrat C, Kirchner J, 2012. Site C@RTER, les pages vertes des territoires ruraux, Les fiches synthétiques Réseau Rural- PSDR3

Plus d'informations sur le site C@RTER

Personne ressource acteur : Frédéric Germain - frederic.germain@agriculture.gouv.fr

Personnes ressources chercheurs : Bernard Mondy - bernard.mondy@educagri.fr

Denis Paillard - denis.paillard@sciencespo-toulouse.fr

Mission de Valorisation des travaux de recherche

Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes



Valorisation
Développement
Résultats de recherche
Acteurs/chercheurs
Interface

La Plate-Forme régionale développement rural Rhône-Alpes est engagée depuis 2007 dans des partenariats avec la recherche pour produire des connaissances utiles et adaptées pour *les agents de développement local*. Cette implication, amorcée dans les programmes PSDR2&3, s'est concrétisée, en 2012, par la création d'une mission régionale dédiée à la valorisation des recherches *sur des thématiques de développement rural et en élargissant les collaborations*.

Contenu, Public cible et Utilisation

Qu'entend-t-on par « valorisation » ?

La « valorisation » est une transcription opérationnelle des résultats de la recherche dans les pratiques, répondant à des préoccupations d'acteurs aux intérêts personnels et généraux. Elle permet d'élaborer de nouvelles méthodes et de forger ses propres outils.

C'est un processus construit et partagé qui permet le rapprochement entre chercheurs et acteurs, croisant les acquis de la recherche et les savoirs des praticiens, dépassant le transfert de connaissances.

Comment valoriser ?

La valorisation est une démarche rigoureuse où les acteurs explicitent leurs attentes et définissent les applications possibles des résultats de recherches. A partir de ces travaux, ils conçoivent les produits de valorisation mobilisant des chercheurs. Ceci suppose des méthodes de travail, des outils de pilotage partagés. Les valorisations sont diverses : de nouvelles méthodes (guides méthodologiques), des référentiels de formation (initiale, professionnelle continue), des rencontres (restitutions autour des résultats scientifiques, séminaires thématiques...) pour proposer de nouveaux regards sur les pratiques et des éléments de réflexion.

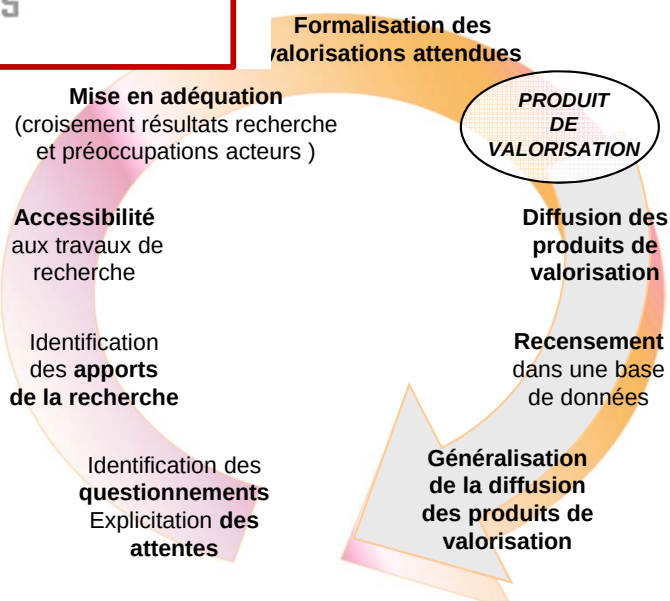
Quand valoriser ?

La valorisation est possible dans deux situations : pendant les projets de recherche, il s'agit de la valorisation « au fil de l'eau », ou à partir des résultats de recherche finalisés.

En Rhône-Alpes, des actions de valorisation ont été conduites pendant le déroulement des projets de recherche avec un volet valorisation qui impliquait des acteurs et des chercheurs. Elles se poursuivent à partir de travaux finalisés de recherche PSDR3, conduites par les acteurs avec des chercheurs. Il convient de s'assurer de l'accessibilité des travaux de recherche et de l'intérêt des chercheurs pour les retravailler avec des praticiens. Les nouvelles connaissances produites doivent être connues et transférables.

PLATE-FORME RÉGIONALE
DÉVELOPPEMENT RURAL
RHÔNE-ALPES

Le cycle de valorisation



Exemple

Dans la région Rhône-Alpes, le projet PSDR 2 «Panier de biens et de services » a fait l'objet d'une phase de valorisation post-projet. Deux actions de valorisation en ont découlé : un cycle de formation pour connaître et utiliser la démarche de panier de bien pour développer les territoires, et un coffret multimédia comprenant un DVD et un CD-Rom présentant l'application de la démarche panier de biens en Rhône-Alpes (cf image au verso).

Comment s'est construit le partenariat ?

Pour réussir une construction en partenariat, il est important de :

- favoriser l'interconnaissance acteurs-chercheurs ;
- cerner, les enjeux sur le sujet de valorisation, l'état de l'art des travaux de recherche ;
- connaître les contraintes et obligations des chercheurs (la valorisation scientifique reconnue dans le monde de la recherche est la publication scientifique).

Points de vigilance

La gestion des différences de temporalité semble primordiale. Certains points sont donc à connaître et respecter :

- Connaître les pas de temps de la recherche, des terrains, des praticiens ;
- Pendant la recherche, il faut suivre et se nourrir des apports en continu pour éviter l'impatience, le désintéressement et l'abandon ;
- Préalablement au projet, il faut définir ses attentes, préciser les applications et les éléments de valorisation à construire en commun.



Conditions favorables pour construire ensemble

Certains choix sont déterminants et doivent être préparés :

- La qualité des échanges entre partenaires dépend fortement des motivations, des pratiques, des disponibilités : il est donc important d'avoir ces éléments en tête lors du choix de ses partenaires ;
- Le choix de l'interface, de la tête de réseau est essentiel pour assurer le lien entre acteurs et chercheurs. Cette personne devra s'assurer du croisement entre questions d'acteurs et questions de recherche, accéder aux résultats de recherches, les diffuser, les traduire, les expliciter.

La recherche décale les regards, aide à la réflexion, fournit des éléments d'aide à la décision ... Mais elle n'est pas prescripteur de la valorisation, donc il faudra :

- Veiller à l'assemblage des résultats, les re-questionner et construire une stratégie de diffusion ;
- Organiser des rencontres, des séances de réflexion pour tester des éléments de compréhension, d'application...

Avantages d'un travail collectif

Acteurs du développement	Chercheurs
- Accéder et acquérir de nouvelles connaissances issues de la recherche ; - Partager des réflexions ; - Prendre de la distance, une mesure du temps passé, immédiat, et nourrir ses pratiques ; - Tisser des relations avec les chercheurs.	- Approfondir, préciser, ajuster des travaux de recherche en cours ; - Repérer de nouvelles questions d'acteurs et thématiques de recherche ; - Tisser des liens avec les territoires. La valorisation devenant un outil d'aide à la décision publique.

Perspectives

➤ En 2012 et jusqu'en 2013, la Plate-forme accompagne 6 projets de valorisation engagés par les acteurs : Ressources Territoriales, Liproco (Formation et guides méthodologiques sur les circuits courts alimentaires), Ingénierie territoriale (IngeTerr), CreActe (création d'activité nouvelles et d'emploi), Climfourle2 (adaptation des systèmes fourragers et d'élevage au changement climatique en Rhône-Alpes), DACTERR (Dispositifs d'action pour les circuits courts dans les territoires -DVD).

➤ Des résultats de recherche et de valorisation sont accessibles sur la base de données du site www.psd-r-a.fr. Actuellement, des réflexions, des travaux sont en cours ou à l'étude, et peuvent être consultés sur le site internet de la Plate-Forme régionale développement rural.

Où trouver la Plate-Forme ?

<http://www.caprural.org/index.php>

Pour citer ce document

Quiblier V, Kirchner J, 2012. Mission de valorisation des recherches, Les fiches synthétiques Réseau Rural- PSDR3

Plus d'informations sur la mission valorisation de la Plate-forme

<http://www.caprural.org/nous-connaître/valorisation-des-recherches>

Personne ressource : Véronique Quiblier - valorisation@caprural.org

Grille d'évaluation de la valeur ajoutée territoriale



Analyse de politique
Développement rural
Régionalisation
Recherche évaluative
Territorialisation

La grille vise à accompagner la décision publique par la caractérisation et l'évaluation de la « valeur ajoutée » des démarches territoriales. Le travail pluridisciplinaire réalisé par quatre laboratoires de recherche et les acteurs de la politique régionale de développement rural a permis de nombreux échanges entre les régions Auvergne et Bourgogne. Les acteurs ont donc directement été concernés par l'objectif principal du projet, l'amélioration du pilotage de l'action publique régionale.

Contenu, Public cible et Utilisation

Les composantes d'une approche territoriale

La grille de caractérisation de l'approche territoriale propose **quatre types de leviers** :

1. L'ancrage territorial (adaptation du projet aux enjeux identifiés comme majeurs et spécifiques au territoire),
2. L'intersectorialité (coopérations économiques entre acteurs de différents secteurs),
3. La coordination des acteurs pour une stratégie de territoire partagée (acteurs publics et privés),
4. La transversalité (prise en compte des trois dimensions du développement durable).

Une grille pour de multiples objectifs

Cette grille vise plusieurs objectifs :

- Analyser des déclinaisons régionales, les modalités des choix régionaux ;
- Analyser les impacts de la territorialisation de la mise en œuvre du programme LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale ;
- Apporter un retour aux partenaires régionaux sur les choix opérés dans la programmation, et contribuer à améliorer chemin faisant ces politiques publiques.

De nombreuses utilisations

- Cette grille constitue un outil de questionnaire pour les décideurs locaux sur la plus-value apportée par les politiques territoriales mises en œuvre.
- Elle représente un moyen d'identifier l'effet levier des projets et leurs contributions au projet de territoire. Qu'est ce qu'ils ont finalement apporté ? Sur quel levier ont-ils le plus joué ?
- Elle permet également d'évaluer la qualité des projets, au regard des caractéristiques propres des territoires (ancrage), de l'intersectorialité des projets (coordinations entre acteurs) et de leur contribution au développement durable.

Nombre de projets sur le territoire : n (*) DV = Degré de la Variable			
	Points de pondération	Nb dossiers répondant aux critères	Calcul
Enjeu agriculture	a	x1	$\underline{x1} * a = A$
Enjeu hors agriculture	b	x2	$\underline{x2} * b = B$
Enjeu services	c	x3	$\underline{x3} * c = C$
Enjeu patrimoine naturel	d	x4	$\underline{x4} * d = D$
Enjeu patrimoine culturel	e	x5	$\underline{x5} * e = E$
Ancrage territorial (V1)		$A+B+C=Q$	$\frac{Q}{n} = DV1(*)$
Intersectorialité (V2)			DV2
Coordination entre acteurs (V3)			DV3
Transversalité (V4)			DV4
Degré de territorialisation			$= DV1+DV2+DV3+DV4$

Illustration d'utilisation

GAL du Velay
115 dossiers

Points Pond.	Nb dossiers	Calcul
2	10	20
2	33	66
1	8	8
1	28	28
1	43	43
Ancrage territorial (V1)		$= 166/115$ DV1 = 1.4
Intersectorialité (V2)		1.9
Coordination entre acteurs (V3)		0.7
Transversalité (V4)		3.4
Degré de territorialisation		7.4

Exemple d'utilisation

Au cours de la phase de consolidation de l'outil et de généralisation du travail de recherche, la grille a été appliquée à l'ensemble des 21 territoires LEADER de Bourgogne et d'Auvergne concernant 1400 dossiers. Cet outil pourra être utilisé dans les démarches d'évaluation des projets Leader.

Comment s'est construit le partenariat ?

Les principaux laboratoires de recherche concernés avaient déjà une expérience de travail en collaboration dans le cadre d'appui à l'évaluation de politiques publiques. Le projet étant axé sur les politiques de développement rural au niveau régional, les acteurs régionaux (Conseils Régionaux, DRAAF notamment) se sont relativement facilement mobilisés puisque directement impliqués. L'originalité de ce projet est d'y avoir intégré l'ASP (Agence de Services et de Paiement). Sans une certaine force de persuasion des chercheurs et une disponibilité des services administratifs concernés, l'outil n'aurait pas pu être conçu.

Un outil fruit d'une collaboration en plusieurs étapes

Dans une première phase, les chercheurs ont travaillé à la définition des quatre leviers de la territorialisation. Le second temps de travail avec les acteurs régionaux a permis de décliner les concepts en leviers opérationnels permettant leur appropriation et la construction collective d'indicateurs sur la base de l'information disponible. Ces indicateurs devaient s'appuyer sur des données identiques aux deux régions, et disponibles facilement et fréquemment pour pouvoir suivre l'évolution de la période de programmation. Vingt études de cas qualitatives et un travail quantitatif sur les données disponibles (ASP) ont permis de finaliser cette grille. Enfin, une systématisation de cette grille sur l'ensemble des 21 territoires LEADER a permis de tester la grille et de stabiliser les paramètres, notamment les coefficients de pondération des enjeux du territoire.

Points de vigilance

- Il existe une véritable difficulté sur la question de la permanence des relations entre chercheurs et acteurs. Le turn-over rapide des agents dans les services gestionnaires rend plus difficile la valorisation.
- Un travail de pédagogie est nécessaire dans chacune des structures pour expliquer en quoi le partenariat avec la recherche s'inscrit dans les activités des acteurs. Parfois, la hiérarchie manifeste quelques réticences par crainte que cette collaboration empiète sur le temps nécessaire à la réalisation des missions dévolues aux structures concernées.
- Lors d'un changement de phase et/ou d'une intégration de nouvelle personne dans un projet, il faut veiller à ce que tout le monde soit au même niveau d'information.

Conditions favorables pour construire ensemble

- Il y a eu en amont une importante phase de diagnostic partagé pour construire les problématiques de recherche en fonction des enjeux existants sur les territoires ;
- Chercheurs et acteurs se connaissaient et avaient déjà des expériences communes.

Avantages d'un travail collectif

- Pour cet outil, les chercheurs sont en avance de six à douze mois sur les besoins des acteurs. « C'est une vraie innovation » ;
- Les données de l'ASP et la connaissance des territoires par les acteurs ont été déterminantes dans cette collaboration.

Perspectives

- La question de l'analyse de la territorialisation des politiques publiques reste une question très discutée dans le monde scientifique. Il faudra donc continuer le partenariat afin de poursuivre le travail de conceptualisation en cours ;
- L'usage de cet outil est en cours pour l'évaluation ex-post des projets en cette fin de période de programmation et pourra être mobilisé dans la mise en place du futur programme (premier semestre 2013) ;
- Cette grille est diffusée dans les formations sur l'évaluation conduites par les équipes de recherche à destination des animateurs LEADER et des agents de développement ;
- Outre l'évaluation, cet outil peut aider à la conception des politiques et à l'accompagnement des projets pour améliorer leur contenu.

Où trouver la grille ?

Pas encore disponible sur internet

Pour citer ce document

Barbarot A, Lépicier D, Kirchner J, 2012. Grille de la valeur ajoutée territoriale, Les fiches synthétiques Réseau Rural- PSDR3

Plus d'informations sur le projet RégiAB

<https://psdr-auvergne.cemagref.fr/9-projets/regiab>

Personne ressource acteur : Anne Sophie Barbarot - Anne-Sophie.Barbarot@asp-public.fr

Personne ressource chercheur : Denis Lepicier - denis.lepicier@enesad.inra.fr

Identification et processus d'activation de ressources territoriales



Ressources territoriales
Politique publique
Développement territorial
Diagnostic
Gouvernance

L'identification et l'évaluation de ressources territoriales s'appuient sur le positionnement de ces ressources par rapport aux processus d'activation (spécification et appropriation par les acteurs). Elle s'appuie entre autres sur des outils comme la grille de positionnement des ressources présentée ici. Elle est destinée à des acteurs engagés dans des dynamiques de développement territorial.
L'objectif de RESSTERR est de montrer comment les ressources territoriales peuvent être une source d'innovation et de dynamisme.

Contenu, Public cible et Utilisation

Qu'est ce que l'identification et l'évaluation de ressources territoriales ?

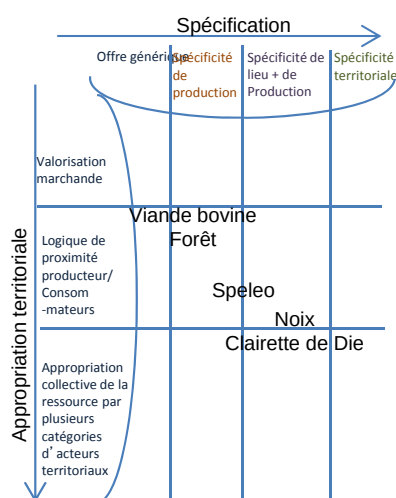
Cette méthode fait partie d'une démarche complexe impliquant les acteurs et dont le but est d'évaluer quelles sont les ressources potentielles de leur territoire et comment ils peuvent travailler pour les valoriser.

Le terme de ressources sous-entend la question des leviers sur lesquels il est possible de s'appuyer pour initier, mettre en œuvre, renforcer une démarche de dynamique territoriale. Elle est spécifique au territoire et appropriée par les acteurs.

A quoi cela sert-il ?

Cette approche a une vocation d'auto diagnostic par rapport à ce qui peut faire ressources sur le territoire, ce qui en fait un outil stratégique.
Son objectif est d'identifier sur le territoire la nature des ressources ou « pépites » sur lesquelles une stratégie de développement (par exemple touristique) peut s'appuyer.

Grâce à un ensemble de critères évaluatifs, l'outil permet d'identifier où se positionnent les ressources qui ont été considérées par les acteurs comme importantes pour leur territoire.
Les mécanismes d'activation de ces ressources sont ensuite explicités.



Qui peut l'utiliser ... ?

Cet outil est principalement à destination des personnes dont l'activité est centrée sur le développement local, c'est-à-dire chargés de mission de parc naturel régional mais aussi acteurs touristiques, acteurs agricoles, agents de développement de collectivités locales.

... et dans quelles situations ?

Ce processus a été pensé pour faire un diagnostic de territoire dans le but de créer un dynamisme économique avec les ressources intrinsèques à ce territoire.

Comment l'utilise-t-on ?

L'identification du type de ressource repose sur deux grandes variables :

- La spécification par rapport au territoire avec des degrés différents (qui va d'une offre générique dans la production de ressources à une spécificité territoriale en passant par des spécificités de production) ;

- Le rapport à l'appropriation par les acteurs, la diversité d'acteurs est importante pour que l'appropriation soit collective et non pas spécifique à un milieu fermé et homogène.

Au préalable, une démarche d'identification des ressources est nécessaire (photos, langage, ateliers de concertation, focus group, etc.)

Exemple

Il est utilisé actuellement dans différents territoires, dont le Vercors, par les acteurs touristiques, agricoles et les collectivités. Le but est de travailler un socle de ressources reconnues reconnaissables et identifiables. A partir de ce socle, une politique touristique sur le territoire sera élaborée. Par exemple le fromage Bleu du Vercors, la géologie, le paysage...

Comment le partenariat de recherche-action s'est-il construit ?

Une dizaine de chercheurs de deux régions étaient impliqués dans ce projet. Un noyau dur de trois Chercheurs (Groupement d'Intérêt Scientifique Alpes Jura et UMR-PACTE) travaillait plus spécifiquement sur le processus de mobilisation des ressources territoriales. D'autres chercheurs venaient parfois enrichir ces travaux. Un groupe de travail s'est constitué dès le début avec les partenaires acteurs: correspondants des parcs naturels régionaux, chargés de mission des chambres d'agriculture, la plate-forme de développement rural de Rhône-Alpes. Cette équipe d'environ 10 à 15 personnes se retrouvait régulièrement pour travailler sur les résultats et envisager les possibilités de développement d'applications à partir des expériences issues des différents terrains et territoires.

Un outil, fruit d'une collaboration en plusieurs étapes

Dans un premier temps, le groupe de travail a cherché à observer ce qui se passait sur des territoires. Les chercheurs travaillaient alors principalement avec des acteurs intermédiaires, les habitants étant considérés comme des personnes ressources. Puis lors d'une deuxième phase, le travail a été axé sur la valorisation des résultats, s'apparentant à de la recherche/action. Les habitants et les personnes plus directement impliquées dans le développement local sont devenus des interlocuteurs privilégiés.

Points de vigilance

- La coproduction des questions de recherche est une condition sine qua none de la réussite d'un partenariat acteurs- chercheurs ;
- L'éloignement entre les différents territoires du projet et notamment entre les deux régions ralentit la production de résultat et ralentit encore plus la phase de recherche/action ;
- la mobilisation de la population locale, que ce soit par le biais d'intermédiaires ou directement. Elle doit être pensée en fonction de la pertinence de son apport potentiel.



Conditions favorables pour construire ensemble

- Le projet proposait une réelle coproduction des résultats et pas simplement la réponse des chercheurs à des questions d'acteurs ;
- Le recours aux acteurs intermédiaires dans la première phase a permis d'identifier les réseaux et les personnes à mobiliser pour la phase de valorisation et de créer une antériorité, une expérience commune ;
- Le GIS Alpes Jura qui portait le projet avait vingt ans d'expérience du travail en partenariat acteurs-chercheurs.

Avantages d'un travail collectif

- Acteurs et chercheurs n'ont pas toujours les mêmes représentations du territoire et le travail collectif permet de partager et de faire évoluer, de co-construire ces représentations.

Perspectives

- Le projet poursuit aujourd'hui sa phase de valorisation des travaux de recherche sur différents territoires ;
- La phase de valorisation des résultats qui est en cours proposera prochainement des outils pour accompagner l'activation des ressources dans les projets territoriaux.

Où trouver le processus d'identification ?

http://www.psdr-ra.fr/documents/BDD/PSDR3/Ressterr/Ressterr_Copil_PSDR_RA_30042010.pdf

Pour citer ce document

Janin C, Kirchner J, 2012. Processus d'identification d'une ressource territoriale, Les fiches synthétiques Réseau Rural- PSDR3

Plus d'informations sur le projet Ressterr

<http://www.psdr-ra.fr/spip.php?rubrique34>

Personne ressource acteur : Loïc Perron - lperron@suacigis.com

Personne ressource chercheur : Claude Janin - claud.janin@ujf-grenoble.fr

Remerciements

La Direction des programmes PSDR (André Torre, Frédéric Wallet) et les responsables du comité local d'organisation du symposium PSDR et de la journée sur le partenariat acteurs-chercheurs (Dominique Vollet, Irstea, UMR Métafort et Laurent Trognon, AgroParisTech UMR Métafort) tiennent à remercier chaleureusement en premier lieu les copilotes du réseau rural national et les réseaux ruraux régionaux, sans le soutien (financier et technique) desquels la journée sur les pratiques et les perspectives du partenariat Acteurs/Chercheurs n'aurait pas pu voir le jour. Francis Morin et Nathalie Prouhéze, chargés de mission respectivement au ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et à la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale) ont accompagné de leur dynamisme l'ensemble du projet depuis sa conception jusqu'à sa valorisation, ce cahier technique en constituant l'une des formes. Les chargés de mission des réseaux ruraux régionaux partenaires de l'opération ont été des soutiens précieux, tout spécifiquement dans la phase de conception du projet afin de rendre la journée la plus adaptée possible aux besoins des territoires et des acteurs professionnels. Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés : Brigitte Chossegros du réseau régional de Bourgogne, Julia Frezel du réseau rural régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Frédéric Germain du réseau rural régional Midi-Pyrénées, Véronique Quiblier de la plate-forme régionale développement rural Rhône-Alpes, Nicolas Sollier du réseau rural Auvergne, Xavier Steffan de Pays et Quartiers d'Aquitaine.

De plus, un remerciement tout spécifique doit être adressé à Jonathan Kirchner, qui a su piloter et concevoir localement cette opération de partenariat grâce à son inventivité, sa capacité d'innovation et son sérieux en synergie avec l'ensemble des partenaires.

Cécile Cot, secrétaire générale du symposium PSDR n'a pas ménagé sa peine non plus pour faire en sorte que symposium PSDR et journée sur le partenariat participent d'une même logique pour et sur le développement régional pour le plus grand intérêt des chercheurs comme des acteurs.

Enfin, chacun sait bien que la réalisation d'un tel ouvrage n'est pas possible sans un patient travail de relecture, relance des auteurs, mise en forme, etc... Geneviève Brétière et Sandrine Lagoutte, assistantes-ingénieurs au sein de l'UMR Métafort ont soutenu sa conception finale grâce à leur ténacité et leur professionnalisme.

Cette journée a été soutenue et co-financée par :



**Retrouvez plus d'informations sur cette journée
et le programme PSDR sur**

**<http://www.reseaurural-auvergne.fr/>
https://colloque4.inra.fr/symposium_psdr_2012**

Pour citer ce document :

Kirchner J., Vollet D., Bretière G., Torre A., Wallet F., 2012.
Des instruments pour piloter le développement des territoires
ruraux et périurbains, Cahier technique sur le partenariat
acteurs-chercheurs, Réseau Rural Français-PSDR3, 37p.